

## Recherches sociographiques



# Les études électorales au Québec: principales orientations et quelques débats

Raymond Hudon

Volume 17, numéro 3, 1976

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/055723ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/055723ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Hudon, R. (1976). Les études électorales au Québec: principales orientations et quelques débats. *Recherches sociographiques*, 17(3), 283–322.  
<https://doi.org/10.7202/055723ar>

## LES ÉTUDES ÉLECTORALES AU QUÉBEC PRINCIPALES ORIENTATIONS ET QUELQUES DÉBATS\*

La perception des phénomènes électoraux au Québec fut durant longtemps basée sur des critères éthiques et les caractéristiques des comportements observables à travers le processus électoral furent maintes fois « expliquées » en termes *culturels*. Wilfrid Laurier ne soutenait-il pas, par exemple, que les Canadiens français n'entendaient rien à la politique, basant trop exclusivement leurs choix sur les sentiments ? Les anecdotes, plus ou moins corsées, sur les mœurs électorales des Québécois affluèrent (42).<sup>1</sup> Le patronage politique (84) et la corruption électorale devinrent dans une certaine mesure parties intégrantes de notre folklore.

Des explications de nature plus *politique* furent avancées pour interpréter la singularité des comportements électoraux des francophones du

---

\* Une première version de ce texte fut rédigée à la fin de l'hiver 1976 et fut présentée dans le cadre d'un séminaire de doctorat dirigé par le professeur John Meisel. Ses commentaires détaillés ainsi que ceux de Vincent Lemieux nous furent des plus utiles dans la préparation de la présente version. L'orientation du texte, les possibles erreurs d'interprétation et les faiblesses de cette revue demeurent cependant l'entière responsabilité de l'auteur.

1. Dans le but d'éviter toute ambiguïté, il convient de bien établir ici la technique utilisée pour les références. Pour chaque volume ou article cité, sera utilisé, entre parenthèses, le numéro correspondant dans la bibliographie présentée à la suite du texte. Dans le cas de références plus précises, les pages concernées seront indiquées à la suite de ce premier numéro. En ce qui touche la bibliographie, il est bon de préciser que la première section (A) se compose de volumes ou articles dont le sujet est relié directement aux phénomènes électoraux ou, dans certains cas, dont le sujet peut s'apparenter d'assez près à des études de ce premier type. Soulignons que ce premier groupe de références ne comprend pas nécessairement *tous* les volumes ou articles sur l'analyse des processus et des comportements électoraux au Québec. Ainsi, dans le cas d'un texte qui a pu être présenté en diverses versions *avant d'être publié*, celui-ci ne sera cité que dans sa version finale. Par ailleurs, dans le cas d'ouvrages « édités », il nous a semblé propice de bien détailler les contributions respectives des divers auteurs afin de mieux respecter la perspective d'analyse propre à chacun des textes. Même dans le cas d'un ouvrage contenant une série de textes d'un même auteur, il nous apparaît qu'il convenait d'indiquer la source première des articles déjà publiés pour ainsi mieux situer le texte dans le temps et dans son cadre d'origine. La deuxième section (B) de la bibliographie renvoie aux références faites dans le présent texte à d'autres études électorales réalisées en dehors du contexte québécois. On comprendra que cette section ne se veuille exhaustive en aucune manière. Enfin, il nous a paru utile d'indiquer sommairement, dans une dernière section (C), les principales références à propos de la publication de sondages visant à mesurer l'état des orientations partisans de l'électorat québécois au cours des récentes années ou traitant de questions qui s'y rattachent. Encore ici, cette liste n'est peut-être pas complète. Particulièrement, le lecteur devra au moins y ajouter les trois sondages publiés par le journal *Dimanche-Matin* au cours de la dernière année.

Québec. Dans ce sens, l'on suggéra que les Canadiens français étaient peut-être le seul peuple au monde à jouir d'un régime démocratique sans avoir eu à combattre pour l'obtenir (106 : p. 297). C'était là trop facilement faire abstraction de luttes passées qui, toute petites-bourgeoises qu'elles aient été, visaient à doter la communauté francophone de droits spécifiques au sein d'une assemblée représentative.

L'élection d'un gouvernement libéral, en 1960, au niveau provincial, devait marquer le début de ce qu'il est convenu désormais d'appeler la Révolution tranquille. Dès lors, certains mythes touchant la politique québécoise commencèrent à avoir la vie un peu plus dure. Pour plusieurs, il est apparu que l'ère artisanale du jeu politique prenait ainsi fin. Fondamentalement, cependant, ce n'est peut-être pas tant la nouveauté de la réalité politique comme telle qui a contribué à une perception différente des comportements politiques. On peut en effet imaginer que de nouveaux modes d'analyse utilisés dans le but de mieux comprendre les phénomènes électoraux ont contribué de façon significative à démystifier certains schèmes d'explication.

Notre intention, ici, n'est précisément pas de discuter l'ampleur des changements survenus depuis 1960 au cœur même du processus électoral québécois. Nous visons plutôt à faire voir jusqu'à quel point l'émergence et l'évolution récentes d'une sociologie électorale québécoise ont permis une nouvelle vision des comportements électoraux, ne serait-ce qu'au niveau du vocabulaire. Les « veaux » ne sont-ils pas devenus des « électeurs flottants » ? Les « branleux », des « indécis » ? « Ceux qui ne sont pas capables de se faire une idée », des « abstentionnistes » ? Plus, les électeurs rébarbatifs à la technique des sondages ne sont-ils pas devenus, en termes plus polis, simplement « discrets » (140) ?

Bien sûr, il ne convient pas d'attribuer à une sociologie électorale, somme toute encore très jeune, des mérites disproportionnés à sa tâche comme il ne serait pas aussi de mise de négliger son rôle, aussi minime qu'il puisse avoir été. De fait, si nous exceptons une timide suggestion pour mener une étude pilote des comportements électoraux au Québec au milieu des années cinquante (22), il faut attendre la toute fin de cette décennie pour voir apparaître la première véritable étude électorale globale (43). Il demeure important de rappeler qu'elle fut l'œuvre d'historiens. Fréquemment utilisée par la suite comme référence, cette étude présentait les traits fondamentaux de chacune des campagnes électorales *provinciales* entre 1867 et 1956, de même que les résultats de chaque élection pour la même période, tant au niveau provincial qu'au niveau de chacune des circonscriptions. Le phénomène des abstentions et les conditions politiques générales y étaient aussi analysées succinctement.

Les premiers balbutiements d'une sociologie électorale autonome devaient tout de même apparaître très tôt au début des années soixante (26; 25). Ces premières études ouvraient en quelque sorte la voie à une « école » — si l'expression n'est pas trop forte — qui produisit pour un certain temps une bonne partie des analyses électorales au Québec (76).

Un événement, plus que tout autre peut-être, devait constituer un véritable point tournant dans l'adoption d'une perspective nouvelle dans l'analyse des comportements des électeurs québécois. Les répercussions de cet événement furent d'abord spectaculaires au niveau politique, mais cela ne constitua pas moins un point de référence nouveau pour des analyses « différentes » (29). À la veille de l'élection provinciale de 1960, le Parti libéral du Québec commanda en effet un sondage d'envergure provinciale (37) à partir duquel fut rédigé le programme du parti pour la campagne électorale à venir (2 : p. 29). Les aspirations des électeurs étant plus précisément définies, il s'avérait plus facile d'élaborer stratégie et tactiques électorales. Heureux des effets obtenus, le parti répéta l'expérience à la veille de l'élection de 1962 (38). C'est en puisant aux données contenues dans ce dernier sondage, il est opportun de le noter, que Maurice Pinard pût proposer des éléments majeurs d'explication du « phénomène créditiste » au Québec dans le cours de l'élection fédérale de la même année (99). C'est dans cette même foulée qu'un troisième sondage provincial, « confidentiel » selon Vincent Lemieux (76 : p. 28, note 7), fut réalisé en 1966 (104). Enfin, au cours des récentes années, la publication de nombreux sondages (123; 124; 125; 126; 127; 128; 129; 130; 131; 132; 133; 134; 135; 139; 140; 141) dont l'interprétation des résultats a parfois soulevé de vifs débats (136) procure aux analystes des phénomènes électoraux une quantité appréciable de matériel.

Pratiquement, nous ne prévoyons pas entreprendre ici une analyse de ces données. Notre intention, plus limitée, est de voir jusqu'à quel point et de quelle manière ce matériel a servi aux spécialistes de la science politique et de la sociologie dans leurs analyses des comportements électoraux au Québec. Ce que nous avons plus précisément en tête, c'est de tenter une revue des études électorales faites au Québec (ou sur le Québec) non pas tant en marquant les développements les plus significatifs dans la sociologie électorale québécoise, comme cela fut déjà fait dans le cas américain (121), mais plutôt en faisant ressortir les principales orientations décelables à travers ces études de même que les termes de quelques débats qui sont survenus dans le développement de cette sociologie électorale. En termes simples, la question principale qui a guidé notre exploration est la suivante : quels sont les acquis et les limites d'une sociologie électorale née il y a maintenant une quinzaine d'années au Québec ?

Une discipline aussi jeune ne peut certes pas avoir atteint un état de maturité très avancé. Tout au plus, l'époque des tâtonnements et des

expériences commence-t-elle à faire place à un peu plus d'assurance dans la perception et l'analyse du phénomène sous observation. En dépit de cette jeunesse, il n'apparaît cependant pas inutile de tenter de faire le point sur cette première étape du développement d'une discipline.

La méthodologie utilisée pour réaliser cet objectif est en pratique assez simple. Nous avons d'abord établi, plus ou moins arbitrairement, une série de thèmes qui, d'une part, apparaissent avoir mérité un traitement spécial dans les études québécoises et qui, d'autre part, constituent les lignes de force classiques de l'ensemble des études électorales. C'est en abordant successivement chacun de ces thèmes que nous entreprenons une analyse du contenu des études électorales au Québec.

De cette manière, dans les deux premières sections, nous traiterons de façon plus spécifique de quelques problèmes épistémologiques plus ou moins controversés dans le cadre des études des phénomènes électoraux. Tout d'abord, nous serons amené à définir brièvement deux méthodes principales d'analyse, à savoir les analyses *causales* et les analyses en termes de *positions* telles que déterminées par Vincent Lemieux (80: 78). En second lieu, nous présenterons sommairement les techniques majeures utilisées dans la collecte des données servant de base aux études électorales : les analyses *aggrégatives* et les *sondages* scientifiques.

Ces diverses méthodes et techniques ont, chacune à leur manière, permis une série souvent impressionnante de « découvertes » couramment rapportées dans la plupart des études électorales de type conventionnel. Sans tenter d'évaluer l'importance relative des thèmes ainsi constitués, nous aborderons dans l'ordre les sujets suivants se rapportant à la mesure des orientations partisans des électeurs québécois : l'identification partisane; les éléments politiques; les facteurs personnels; l'influence des groupes d'appartenance de l'individu; les variables socio-économiques; le vote comme phénomène de classe; la part du nationalisme dans la détermination du choix de l'électeur.

Après la présentation des interprétations majeures proposées pour la compréhension du rôle de cette série de facteurs dans la détermination des orientations partisans au Québec, nous aborderons à nouveau quelques problèmes d'un ordre plus général. Dans ce sens, nous présenterons les prises de position les plus caractéristiques en relation avec les distorsions des résultats électoraux produites par la carte électorale de même que le mode de scrutin. Enfin, nous nous demanderons jusqu'à quel point les politicologues et sociologues ont abordé dans leurs écrits le problème de la signification réelle des élections dites « démocratiques ».

Un tel éventail de thèmes permet de croire que la plupart des sujets traités dans la production des spécialistes d'une sociologie électorale québécoise auront été passés en revue. Loin de nous, cependant, est l'idée

que cette revue du contenu de ces travaux sera exhaustive. Encore moins avons-nous la prétention d'évaluer la valeur respective des études réalisées à ce jour dans ce champ de discipline.

## I. PROBLÈMES ÉPISTÉMOLOGIQUES LIÉS AUX ÉTUDES ÉLECTORALES

### a) *Diverses méthodes d'analyse*

Dans *Le quotient politique vrai*, Vincent Lemieux soutient qu'en dépit de la prédominance des méthodes d'analyse *causales* dans le domaine des études électorales, l'on devrait considérer sérieusement les possibilités offertes par un type d'analyse alternatif, c'est-à-dire « les explications en terme de *position* » (80 : pp. 227-230). Selon Lemieux, le principal avantage de cette « nouvelle » stratégie d'approche des phénomènes électoraux réside dans le fait que, comparativement aux explications de type causal, elle permet de retenir « tous les faits d'un domaine donné d'action, et chercher le ou les principes d'organisation de ces faits tels qu'ils ont été produits dans l'action elle-même, et non plus tels qu'ils sont constitués ou reconstitués par le découpage de l'observateur » (80 : p. 230).

Voyons très sommairement les résultats obtenus par Lemieux à la suite de l'application de cette méthode d'analyse spécifique. En plaçant les uns par rapport aux autres les partis selon la part du vote qu'ils ont reçue à l'échelle de chacune des circonscriptions, il arrive à établir que trois axes principaux d'oppositions peuvent expliquer les résultats de l'élection provinciale de 1970 dans au moins cent quatre des cent huit circonscriptions existantes. Référant à la constitution même des axes, Lemieux postule « que dans un système de partis qui fut longtemps dualiste, ils continuent de s'organiser autour de dualismes opposant deux partis *modaux*, puis ensuite les partis *marginiaux* à l'un ou l'autre des partis modaux. Les positions des partis modaux correspondent à de plus fortes concentrations d'électeurs que celles des partis marginaux » (78 : p. 236). Partant de cela, Lemieux établit qu'en 1970, la lutte électorale fut organisée autour d'un axe *national* dans quarante-cinq circonscriptions, ce qui signifiait que dans ces cas le Parti libéral et le Parti québécois représentaient les deux partis modaux. Ailleurs, la lutte que se sont livrée le Parti libéral et l'Union nationale comme partis modaux révélait la présence d'un axe *gouvernemental traditionnel* dans quarante et une circonscriptions, alors qu'une opposition modale entre le Parti libéral et le Ralliement des créditistes laissait transparaître un axe *gouvernemental néo-traditionnel* dans dix-huit autres circonscription (78 : pp. 7-10). Cette même méthode appliquée, sur la base de critères semblables, à l'élection provinciale de 1973 permettait à Lemieux d'expliquer les résultats observés dans les cent dix circonscriptions.<sup>2</sup> Plus spécifiquement,

2. Le redécoupage de la carte électorale avant l'élection de 1973 avait porté le nombre de circonscriptions de cent huit à cent dix.

la lutte électorale aurait ainsi pivoté sur un axe *national* dans pas moins de quatre-vingt-huit circonscriptions, un axe *gouvernemental néo-traditionnel* dans dix-sept autres circonscriptions, et un axe *gouvernemental traditionnel* dans les cinq dernières (78 : pp. 7-10).

Au premier coup d'œil, une telle méthode d'analyse semble bien rendre compte de la polarisation croissante de l'électorat québécois entre 1970 et 1973 sur la base des options respectivement présentées par le Parti libéral et le Parti québécois. Comme Lemieux prend bien soin de le préciser, ce type d'analyse ne vise pas à rechercher les causes des phénomènes électoraux observés; au contraire, les explications en termes de positions « cherchent plus modestement à montrer comment des faits s'organisent *entre eux*, en métaphore les uns des autres » (80 : p. 88). Même si l'on doit reconnaître avec Lemieux que les explications causales relèvent souvent de présupposés contradictoires et incitent parfois à l'élaboration d'*une théorie pour chaque phénomène*, deux questions peuvent cependant être posées quant à la valeur des explications en termes de positions. Est-ce que ce type d'explication s'avère satisfaisant ? Quelle que soit la réponse à cette première question, est-ce que concevoir les circonscriptions comme des acteurs totaux et autonomes dans le jeu électoral constitue une opération acceptable ? Cette dernière question sera traitée à nouveau plus loin dans ce texte.

Ne pouvant s'estimer vraiment satisfaits d'une telle organisation des données sans avoir trouvé les « causes » des phénomènes observés, la plupart des analystes des comportements électoraux ont prioritairement tenté d'améliorer leur connaissance de ce genre de phénomène sur la base des critères de l'analyse causale. En termes pratiques, la majeure partie des études électorales dont nous ferons état dans la suite du présent texte furent réalisées selon cette méthode d'analyse qui consiste à établir les corrélations possibles entre diverses variables et les résultats réels dans diverses élections.

Nous avons souligné, plus haut, la disponibilité de plus en plus grande de données recueillies par sondage. Cette tendance favorise les explications plus *individualistes* des résultats électoraux. Cela ne signifie pas pour autant que les analyses de type causal se limitent à l'utilisation de ce type de données. Au contraire, il apparaît assez clairement qu'un grand nombre d'études électorales reposent encore sur des données de nature plus *collective*. Ce qui nous incite à considérer d'un peu plus près les principales techniques de cueillette des données utilisées dans les études électorales au Québec.

#### b) *Diverses techniques de cueillette et d'analyse*

Si nous excluons la proposition de Vincent Lemieux pour l'utilisation d'explications des résultats électoraux en termes de positions, nous pouvons

distinguer trois types principaux d'études électorales au Québec depuis le début des années soixante. Ces distinctions reposent soit sur l'objet d'étude lui-même, soit sur le type de données utilisées pour produire une explication de ce qui est survenu dans une série d'élections ou lors d'une élection donnée.

Tout d'abord, nous pouvons regrouper ensemble diverses études qui s'apparenteraient à l'étude historique générale déjà citée (43). L'étude de Daniel Latouche sur le rôle et la place des tiers-partis (51) représente probablement un des meilleurs exemples des analyses que l'on retrouverait dans ce premier groupe. Une autre illustration de ce genre d'études pourrait être l'article de Guindon qui suggère d'interpréter les changements politiques au Québec et, de ce fait, la recrudescence du séparatisme et les succès électoraux des créditistes en référant à l'émergence d'une nouvelle classe moyenne (39).

Le succès du Crédit social dans l'élection fédérale de 1962 provoqua un nombre important d'analyses, d'autant plus que le phénomène était complètement inattendu de la part de la grande majorité des observateurs ou analystes politiques comme le souligne Léon Dion (30). Plus précisément, Dion procède à une analyse de contenu des discours des chefs de partis, ainsi que de la publicité partisane achetée dans les journaux au cours de cette campagne électorale. Au moins une autre étude sur le rôle de la presse dans les campagnes électorales fut réalisée (50).

De telles analyses de contenu furent encore fréquemment utilisées pour cerner plus précisément la nature des programmes électoraux présentés à l'électorat dans diverses élections. Les études les plus importantes dans ce domaine sont probablement celles de Vincent Lemieux (69) et Daniel Latouche (57). De telles études peuvent être pertinentes pour faire voir, comme le démontre Latouche, que les programmes des divers partis diffèrent souvent beaucoup moins que ne le laissent croire les premières impressions (57 : p. 149). Pour Lemieux, ces analyses peuvent aussi constituer un bon indice de la volonté d'un parti d'améliorer sa position par rapport à ses adversaires (69 : pp. 63-65). L'on pourrait cependant se demander jusqu'à quel point les électeurs sont en réalité influencés par le contenu de ces programmes; nous aurons l'occasion d'y revenir.

Pour le moment, limitons-nous à constater qu'il ne semble pas, le plus souvent, que l'électorat soit directement et profondément influencé par les débats menés sur des problèmes spécifiques dans le cours des campagnes électorales (115: pp. 134-136). Ce qui expliquerait pourquoi ce genre d'analyse est rarement utilisé pour *expliquer* les résultats électoraux. Un second type d'analyses est alors privilégié pour déceler des causes plus satisfaisantes pour comprendre les résultats électoraux. Au Québec, plusieurs de ces analyses furent réalisées. Dans leurs tentatives d'expliquer



les résultats électoraux au niveau des circonscriptions, les analystes essaient d'abord de bien faire ressortir les caractéristiques socio-économiques *dominantes* au sein de la population de chacune des circonscriptions pour ensuite établir des corrélations entre la présence de ces caractéristiques et les résultats observés. Ces études peuvent soit être conduites sur une base longitudinale, ou bien au niveau d'une circonscription (60; 13), ou bien au niveau d'un ensemble de circonscriptions (26; 7; 32; 33; 46), soit être conduites dans le cadre d'une élection donnée (11; 63; 44).

Suivant le fait que, sauf en quelques rares occasions où l'unité de référence est de dimension plus restreinte (63; 73), la plupart de ces études réfèrent à la circonscription comme unité d'analyse, la tendance est de considérer chacune de ces circonscriptions comme un acteur rationnel *per se*. Le « jeu » consiste dès lors à poser des questions spécifiques à ces acteurs et, selon les réponses obtenues, à établir une hiérarchie des circonscriptions. C'est ce que suggère Vincent Lemieux (67) qui est d'avis qu'il devient de cette manière possible d'identifier les circonscriptions-clés où, dans une campagne électorale chaudement contestée, quelques modifications dans les appuis des électeurs pourraient exercer des effets très significatifs sur le résultat global de la compétition électorale. Une telle façon de procéder, en dépit de ses limites évidentes, est justifiée simplement du fait que, selon les règles actuellement en vigueur pour le choix final des autorités gouvernementales, le résultat d'une élection est déterminé par le nombre de sièges (ou circonscriptions) gagnés par chaque parti et non par le nombre total de votes (70 : p. 198). Une application de cette méthode d'analyse aux élections fédérales qui se sont déroulées au Québec entre 1957 et 1965 n'apparut cependant pas concluante (9). Lemieux n'en continua pas moins cependant de soutenir que ce type d'analyse avait encore et conservait toujours l'avantage de pouvoir s'appliquer de façon utile dans l'élaboration des stratégies électorales. Selon lui, ce genre d'analyse, de type globaliste, apparaît, malgré le fait que plusieurs facteurs locaux sont ainsi négligés, plus facilement utilisable que la plupart des analyses causales qui élaborent souvent une « théorie » particulière pour chaque situation particulière (74 : p. 398).

Normalement, ces analyses électorales reposant sur des données de nature plus collectiviste sont utilisées simplement pour interpréter et comprendre les résultats électoraux, au moins de façon approximative (47). Michel Chaloult a cependant exprimé l'opinion que ces analyses demeurent faibles en ce sens qu'elles accordent trop de place à l'aspect statistique tout en négligeant la psycho-sociologie du vote (24 : p. 139).

Nous retrouvons ainsi une des raisons fondamentales qui expliquent qu'un nombre croissant d'études électorales utilisent les données recueillies par sondages pour décrire et chercher les fondements des comportements

électorales des électeurs. Nous ne visons pas ici à établir la liste des études réunies dans cette troisième catégorie d'analyses. Nous aurons d'ailleurs l'occasion d'y référer à plusieurs reprises dans les sections suivantes du texte qui seront consacrées à l'examen de quelques éléments couramment présentés comme des facteurs influençant le choix de l'électeur au moment du vote. Bien sûr, les données de nature plus collectiviste, dans la mesure où elles sont disponibles, ne seront pas négligées dans le cours de notre revue de ces facteurs classiquement considérés comme cruciaux. Malgré leur manque de précision, ce type de données a tout de même permis des interprétations souvent des plus fécondes des résultats électoraux.

## II. DÉTERMINANTS DES CONDUITES ÉLECTORALES

### a) *L'identification partisane*

Traditionnellement, les études des comportements électoraux accordent une place privilégiée aux facteurs partisans dans l'interprétation des phénomènes reliés au vote. Cette tendance est particulièrement accentuée aux États-Unis où les analystes des comportements électoraux ont proposé le concept d'un *vote normal* (114) auquel pourrait être rattachée la régularité constatée dans les choix partisans des Américains. Perçu comme un déterminant dont les effets se font sentir plus dans le long que dans le court terme, ce facteur d'identification à un parti donné ne peut cependant être mesuré avec précision que si l'on dispose de données personnelles sur les électeurs.

Dans le contexte québécois, les vieilles rivalités entre Bleus et Rouges constituèrent une caractéristique dominante des joutes électorales (75 : p. 262). Après avoir examiné l'ampleur des appuis électoraux de chaque parti à travers les élections tenues entre 1867 et 1956, Jean Hamelin, Jacques Letarte et Marcel Hamelin ont évalué que durant cette période chacun des deux principaux partis pouvaient compter sur un bloc solide de 30% des voteurs dans les régions rurales (43 : p. 187). Selon eux, ce noyau stable de voteurs *irréductibles* auquel se greffent un certain pourcentage d'électeurs *cycliques* c'est-à-dire un groupe d'électeurs qui, par opportunisme ou par intérêt, « s'intègrent à un parti pour une période donnée » et qui, ainsi, se distinguent des électeurs *flottants*, ceux-ci tendant plutôt à reviser « leur position à chaque élection », serait à la source du phénomène d'alternance des gouvernements en plus ou moins longue période. Les électeurs cycliques représenteraient somme toute un groupe d'électeurs qui, *pour une période donnée*, supportent le gouvernement qui a le plus de chances de gagner. D'un autre point de vue, ces électeurs cycliques représenteraient effectivement ces électeurs qui font et défont les gouvernements. Ce qui expliquerait alors que « rien ne ressemble plus à un parti ministériel qu'un autre parti ministériel » : les gouvernements qui succèdent aux gouvernements vi-

seraient d'abord à satisfaire ce groupe d'électeurs qui finalement font la différence entre la victoire ou la défaite pour un parti (43 : pp. 187-189).

S'inspirant d'une méthodologie équivalente, quoiqu'un peu plus raffinée, Vincent Lemieux, Marcel Gilbert et André Blais ont proposé ce qu'on pourrait appeler la méthode des *planchers* pour évaluer l'ampleur et la stabilité de l'identification partisane à chaque parti en plus longue période. Dans ce sens, « l'hypothèse sous-jacente est que lorsqu'un parti 'tombe au plus bas', seuls, ou presque, ses fidèles partisans votent pour lui » (83 : pp. 33-39). Ces techniques de mesure, il faut bien l'admettre, conservent cependant un côté artisanal. Ce n'est pratiquement que depuis le début des années soixante que des données plus précises permettent d'évaluer plus correctement le phénomène de l'identification partisane au sein de l'électorat québécois. En effet, « seuls des sondages auprès des électeurs auraient pu établir de façon sûre des pourcentages, et il semble bien que ceux qui ont été faits avant les années soixante ne comportaient pas de question de la sorte » (83 : p. 34). Basant ses observations sur les données du sondage réalisé en 1960 par le Groupe de recherches sociales (37), Francine Depatie affirme qu'à cette époque, 59% des électeurs s'identifiaient à un parti (29 : p. 128).<sup>3</sup> Mais quand on demandait à ces mêmes personnes si elles se percevaient comme *partisanes*,<sup>4</sup> la proportion de réponses affirmatives tombait à 43% (29 : p. 129). Cet écart, peut-on supposer, renvoie au sens péjoratif qu'a longtemps véhiculé le terme « partisan » dans la culture politique québécoise. Il demeure tout de même intéressant de noter que le sentiment d'appartenance ou d'identification à un parti apparaissait plus élevé dans les régions rurales (29 : p. 132) et croissait avec l'âge (29 : pp. 136-138).

Dans le sondage réalisé en 1962 par ce même Groupe de recherches sociales (38), la proportion des électeurs qui se déclaraient partisans était de 41.7% : Union nationale, 11.5%; Parti libéral, 23.6%; divers, 6.6% (83 : p. 40). Bien que des données comparables n'aient malheureusement pas été recueillies à travers le sondage réalisé en 1966 par la Société de mathématique appliquée (104), il est pour le moins intéressant de prendre note du fait que pas moins de 43.5% des électeurs croyaient alors qu'il y avait place sur la scène provinciale pour un parti autre que l'Union nationale et le Parti libéral (83 : p. 41).<sup>5</sup> Ces dernières données expliquent au moins en partie pourquoi, parmi les électeurs qui s'identifiaient *fortement* à un parti (29.4%) en 1970, 8.3% appuyaient le Parti québécois, et 9.0% des électeurs qui s'identifiaient *plus ou moins* à un parti<sup>6</sup> (39.4%) appuyaient ce même

3. La question précise était : « De quel parti provincial vous considérez-vous ? »

4. La question était formulée ainsi : « Vous considérez-vous partisan . . . ? »

5. La question était ainsi posée : « Pensez-vous qu'actuellement au Provincial, il y a place pour un parti autre que l'Union nationale ou le Parti libéral du Québec ? »

6. La question posée était ainsi formulée : « En politique provinciale vous identifiez-vous *fortement, plus ou moins ou pas du tout* à un des partis politiques actuels ? »

parti (83 : p. 42). En introduisant des facteurs de pondération tenant compte de l'écart constaté entre les intentions de vote déclarées lors du sondage et les résultats effectifs de l'élection de 1970, Lemieux, Gilbert et Blais établissent qu'en « pourcentages approximatifs », les 54% d'électeurs qui s'identifiaient à un parti donné se répartissaient de la manière suivante : Parti libéral, 24%; Parti Québécois, 13%; Union nationale, 11%; Ralliement des créditistes, 6% (83 : p. 43).

À notre connaissance, aucune mesure des identifications partisans ne fut tentée au-delà de l'enregistrement des intentions de vote déclarées au cours de la campagne électorale de 1973. La rareté ou l'inexistence de données récentes sur ce point nous incite à examiner l'évolution des appuis électoraux dont bénéficie chaque parti d'une élection à l'autre (ou d'un sondage à l'autre) pour avoir une idée plus ou moins précise de la qualité de ces appuis pour chacun des partis. Ainsi, une comparaison entre le vote rapporté pour l'élection de 1970 et les intentions de vote déclarées en mars 1971 fait ressortir, entre autres, que 74.1% des électeurs qui avaient voté, ou plutôt qui déclaraient avoir voté pour le Parti québécois en 1970 poseraient encore le même geste un an plus tard; pour fins de comparaison, les proportions étaient respectivement de 57.8% pour le Parti libéral, 54.9% pour le Ralliement des créditistes et 23.4% pour l'Union nationale (1 : p. 178). Une opération semblable faite dans un sondage réalisé par le Centre de recherche sur l'opinion publique pour mesurer l'évolution des tendances partisans au sein de l'électorat québécois, en comparant le vote rapporté pour l'élection provinciale de 1973 et les intentions de vote déclarées un an plus tard, donnait les résultats suivants : Parti québécois, 87.5%; Parti libéral, 56.0%; Ralliement des créditistes, 42.0%; Union nationale, 27.0% (126 : 13 novembre, p. A9).

Ces chiffres, pris comme tels, n'indiquent pas l'ampleur du support pour chacun des partis au sein de l'électorat québécois. Ils nous permettent cependant de constater que les partisans des divers partis peuvent être plus ou moins *irréductibles* ou plus ou moins *stables* dans leurs appuis. On pourrait croire que, normalement, un noyau solide de voteurs appuyant régulièrement un même parti serait d'un grand bénéfice pour ce parti. Autrement dit, la plus grande stabilité apparente de l'électorat péquiste pourrait signifier, à première vue, une capacité d'entraînement plus grande que dans les autres partis et ainsi contribuer sensiblement à augmenter les appuis péquistes. Mais d'autres variables très importantes peuvent neutraliser cet effet attendu, comme c'est le cas au Québec (nous y reviendrons plus loin) en ce qui concerne les attitudes des électeurs face aux options constitutionnelles qui ont occupé une place centrale dans les débats conduits au cours des récentes campagnes électorales. Bien évidemment, de tels phénomènes ne sont pas particuliers au Québec. Mais il est opportun de souligner ici que la mesure des identifications partisans peut devenir moins significative

dans la détermination des choix partisans au moment du vote quand une société se trouve en situation de crise. Les effets stabilisateurs de ces identifications s'avèrent alors moins spectaculaires (111). Des réalignements, dont nous avons quelques exemples (112; 83 : pp. 15-18), peuvent alors prendre cours au sein de l'électorat. Dès lors, d'autres facteurs politiques doivent être pris en considération pour mieux saisir les raisons de certaines décisions électorales.

b) *Les éléments politiques*

Pour expliquer les principaux changements qui sont survenus au Québec depuis le début de la Révolution tranquille, quelques modèles généraux d'interprétation furent proposés. Par exemple, Hubert Guindon a suggéré que l'émergence d'une nouvelle classe moyenne constitue un bon élément d'explication de l'élection du Parti libéral en 1960 et que les effets décevants de la Révolution tranquille ont provoqué un engouement pour l'option indépendantiste au sein de cette même classe moyenne, alors que le Crédit social se développait au sein des classes moins favorisées (39). Jean Hamelin et André Garon, pour leur part, suggèrent que l'émergence d'une nouvelle vision du rôle de l'État peut constituer un bon indice pour expliquer les changements constatés dans les campagnes électorales et dans les résultats des élections tenues entre 1956 et 1966 (41 : pp. 25-26). D'autres ont avancé que la fondation du Parti québécois à la fin des années soixante représentait l'aboutissement logique de la Révolution tranquille (10 : p. 538). Ils rapportaient cet événement à un « conflit de générations » qui prenait racine dans la révolution scolaire qui eût lieu au début des années soixante pour ainsi trouver une « raison » au fait que les jeunes Québécois d'entre dix-huit et vingt-quatre ans ne s'identifient que très rarement aux vieux partis (10 : pp. 538-539).

Des explications d'un tel ordre peuvent être fortement suggestives et même, dans certains cas, s'avérer assez justes quand situées dans une perspective longitudinale. Mais on doit encore se demander comment les choix partisans peuvent être expliqués dans le contexte d'une élection donnée. Nous avons déjà souligné que l'identification partisane peut contribuer de façon significative dans la détermination des choix partisans des électeurs. Encore là, cependant, n'avons-nous expliqué les choix que d'une partie de l'électorat. Ce fait apparaît encore plus important à partir du moment où nous savons que les changements de gouvernement sont en bonne partie le résultat des décisions électorales prises par les électeurs qui ne s'identifient pas à un parti et, dans une autre mesure, par ceux qui ne s'identifient que faiblement à un parti ou l'autre.

Quand on aborde l'étude d'une élection donnée, il est admis que l'on doit tenir compte de la conjoncture du moment pour arriver à mieux saisir

les sentiments de l'électorat. David Butler et Donald Stokes suggèrent que la conjoncture économique, entre autres, a des effets importants sur les résultats électoraux tout en admettant que la perception des éléments de cette conjoncture peut être effectivement médiatisée par d'autres facteurs, principalement l'identification partisane. Par exemple, ils notent que l'idée que le gouvernement soit tenu responsable des succès et des difficultés de l'économie est profondément enracinée au sein de l'électorat britannique (110 : p. 468). On peut croire que ce phénomène ne se limite pas à la Grande-Bretagne.

L'analyse de Maurice Pinard sur les succès inattendus du Crédit social dans l'élection fédérale de 1962 au Québec fait bien ressortir comment les difficultés économiques du moment ont bénéficié à ce parti : les gens dont la condition économique s'était détériorée ont eu plus tendance à voter pour les créditistes (99 : chap. 6). Comme nous aurons l'occasion de le préciser plus loin, ce comportement était moins lié au niveau de revenu comme tel qu'à une *détérioration* des conditions. D'où la désaffection de groupes importants de la population vis-à-vis le gouvernement. D'après Pinard, la faiblesse du Parti conservateur au Québec créa des conditions structurelles favorables à l'expression de cette désaffection par le biais du Crédit social en 1962 (99 : chap. 2, 3 et 4). Cette partie de la « théorie » de Pinard concernant l'émergence de tiers-partis au cœur d'une situation de dominance d'un parti donné (93) fut quelque peu contestée et donna lieu à un échange assez élaboré (107; 8; 98). Tout en exprimant des réticences sur des points de la théorie de Pinard, Vincent Lemieux n'en établissait pas moins que les conditions politiques devaient occuper une place privilégiée dans l'explication des succès subits du Crédit social en 1962 (64). Ce qui valut tout de même un mini-débat entre Pinard et Lemieux (92; 65). Il n'est tout de même pas inopportun de noter que les succès du Crédit social en 1962 correspondaient assez bien, géographiquement, aux régions où ce « même » parti avait reçu le plus fort de ses appuis à l'élection fédérale de 1945 et aux régions où les abonnés au journal *Vers Demain* étaient les plus nombreux à cette époque. Mais ces facteurs explicatifs ne pouvaient suffire (76 : pp. 146-147).

Le degré de satisfaction vis-à-vis du gouvernement est devenu dans le cours des récentes années une des variables les plus importantes pour interpréter les choix électoraux au Québec. C'est ainsi qu'une analyse de l'élection provinciale de 1970 laisse voir que la corrélation établie entre ce degré de satisfaction et les intentions de vote était une des plus fortes de toute les corrélations qu'il était possible d'établir avec ces mêmes intentions (83 : pp. 80-85). Il est aussi intéressant de noter que l'insatisfaction référait plus précisément à des problèmes économiques tels le chômage, le taux élevé des taxes, l'incapacité de trouver des solutions aux grèves et conflits de travail (83 : pp. 86-87). Comme nous le savons, le gouvernement unionis-

te subit une défaite spectaculaire. Au moment de l'élection de 1973, la plupart des analystes n'entretenaient aucun doute sur la réélection du gouvernement Bourassa compte tenu du degré élevé de satisfaction perceptible au sein de l'électorat (140; 131; 134). Le sondage réalisé par Serge Carlos, Édouard Cloutier et Daniel Latouche laissait voir une tendance semblable (17 : 21 novembre, p. A 8); l'utilisation de la technique du panel, il vaut de le noter, constituait alors une première au Québec dans ce genre de sondage (17 : 19 novembre, p. B10). Ce groupe d'analystes soutint tout de même que le problème *national* contribua tout autant, sinon plus, que le facteur précédent dans la détermination des choix partisans (17 : 20 novembre, p. B 4), sujet que nous aurons l'occasion de discuter à nouveau plus loin.

Des apologistes des régimes démocratiques ont soutenu que le peuple « souverain » choisissant entre les divers programmes proposés par les partis représentait la voie la plus sûre pour assurer le meilleur gouvernement d'une société. Cependant, plusieurs exemples présentés à travers les études électorales américaines ont démontré les limites d'une telle croyance. Au moins une analyse de cas au Québec a fait ressortir ce point. En dépit du fait que la nationalisation de l'électricité représentait le problème central, sinon exclusif, débattu au cours de la campagne électorale de 1962 au niveau provincial, on a pu constater que les opinions des électeurs sur ce point n'étaient pour ainsi dire par intervenues dans la détermination de leurs choix partisans au moment de l'élection (95 : pp. 181-187). La satisfaction ressentie vis-à-vis les politiques du gouvernement libéral depuis 1960 constitua un facteur beaucoup plus puissant d'explication de la réélection de ce gouvernement (95 : pp. 190-193).

De telles constatations incitent à croire que, finalement, la capacité de jugement de l'électeur est fortement dépendante de ses propres sentiments de satisfaction ou d'insatisfaction. D'un autre côté, l'on croit encore souvent que la personnalité des candidats peut influencer sensiblement le choix des électeurs.

### c) *Les facteurs personnels*

Quelques études au Québec insistent sur l'importance de la personnalité et du statut du candidat à l'élection au niveau de la circonscription (60). Selon de telles prémisses, un candidat de l'extérieur aurait moins de chances d'être élu. Si le phénomène du « parachutage » n'a jamais été bien accepté au Québec, il est par ailleurs intéressant de noter que le personnel politique québécois n'a pas tendu très fortement, sur la base même de ses origines, à correspondre aux caractéristiques de la société et de sa population qu'il devait représenter; au début des années soixante, ce personnel provenait à peu près exclusivement des classes moyennes (12 : pp. 88-90). Malgré cer-

tains changements au niveau de l'origine sociale des candidats, on peut tout de même noter que la Révolution tranquille fut tout d'abord réalisée par les représentants d'une élite politique plutôt *traditionnelle* dont la composition correspondait assez mal aux transformations survenues au sein de la société québécoise (12 : p. 112). Cette tendance élitiste de la part de l'électorat québécois serait encore apparue à travers les succès du Crédit social en 1962; selon Pinard, il semblerait, quoique la démonstration ne soit pas absolument convaincante, que le statut social relativement bas des candidats du parti ait empêché de plus grands succès (99 : p. 135).

Le succès des créditistes en 1962 a mis en lumière le rôle désormais important de la télévision dans le déroulement des campagnes électorales. Une utilisation poussée de ce médium est souvent perçue en effet comme un élément important dans l'acquisition et l'accroissement des appuis au Crédit social, particulièrement au sein des groupes de gens mécontents (99 : pp. 121-124). Au minimum, a-t-on noté la force d'attraction exercée par Caouette à travers ce médium (76 : pp. 157-158). Depuis ce moment, on perçoit comme une bonne tactique de s'assurer qu'un leader populaire ou quelques-uns des dirigeants les mieux vus d'un parti soient fréquemment présentés devant les masses à travers les médias de communication électroniques. L'entrée en scène au début des années soixante des professionnels de la communication et la place prépondérante qu'ils ont parvenus à occuper au cours des récentes campagnes électorales (2) constituent des phénomènes suffisamment importants pour qu'il soit justifié de se demander si les campagnes électorales ne sont pas tout simplement devenues de vastes opérations de mise en marché (3 : pp. 93-100). Encore là, faut-il souligner que, plus que le produit, c'est l'emballage, l'image que l'on tente de vendre (2 : p. 176).

Au cours des récentes années, suivant ces changements radicaux dans les processus de communications électorales, il est devenu clair que la qualité du chef représente un facteur central dans l'évaluation des chances d'un parti de faire des gains électoraux. Du moins accorde-t-on toujours une bonne place à ce genre de facteur dans les sondages. Les expériences de Gabriel Loubier à la tête de l'Union nationale et d'Yvon Dupuis au Parti créditiste (89) constituent de bonnes illustrations du phénomène. Si, par exemple, seulement quatre mois avant l'élection provinciale de 1973, les créditistes avaient de bonnes raisons de croire à une amélioration de leur position électorale (129; 130; 101), il semble bien que la piètre performance de leur chef dans le cours de la campagne a largement contribué, au contraire, à un léger fléchissement de leurs assises électorales. Cela constitue sûrement un facteur non négligeable, même quand l'on prend en considération le phénomène de polarisation qui s'est manifesté à travers cette élection.



Ces derniers exemples peuvent servir à démontrer que les « faiseurs » et vendeurs d'images ne sont pas aussi omnipotents qu'on est porté à le croire (2 : p. 182). L'on peut tout de même se sentir justifié de s'interroger sur leur rôle présent et futur (2 : p. 187). Les contacts personnels ont malgré tout encore une certaine résonance pour un bon nombre d'électeurs et les partis en demeurent conscients (4). Dans une lutte serrée, la qualité de l'organisation électorale d'un parti peut parfois faire la différence entre une victoire et une défaite. À tout le moins, il semble bien que les organisateurs pourraient encore exercer une certaine influence sur les résultats électoraux (87; 88) même si plusieurs de ces organisateurs se sentent frustrés de la dépréciation relative de leur rôle (84 : pp. 57-62).

#### d) *L'influence des groupes*

Si donc il est encore vrai que les contacts personnels exercent une influence auprès de certains électeurs, ce phénomène devrait se vérifier particulièrement à travers les relations qui ont cours au sein des groupes d'appartenance des électeurs. Soulignons brièvement l'opportunité de distinguer ici les groupes primaires, où les relations « face-à-face » sont plus courantes, des groupes secondaires, généralement plus grands et plus formels (122 : p. 393).

Dans les études électorales, il est couramment affirmé que les orientations partisans des parents comptent pour beaucoup dans le choix partisan de leurs enfants tenant compte, bien sûr, de la manière dont ceux-ci perçoivent ces orientations. Même s'il demeure possible que le phénomène du fossé des générations exerce une influence contraire, on peut quand même voir que les liens de parenté comportent des effets d'entraînement sur les comportements politiques, particulièrement au sein des communautés où le sens de la famille acquiert une très grande étendue par suite d'une plus grande popularité des mariages consanguins. C'est ainsi que Vincent Lemieux, dans *Parenté et politique*, a démontré qu'« une forte densité des liens de parenté dans une localité apparaît comme un facteur d'unité plutôt que de division » et que « la régularité des liens de parenté apparaît également comme un facteur de non-politification locale, dans la mesure où elle est reliée de façon négative à la compétition entre les forces politiques » (73 : p. 186). Ce qui a pu être observé à l'Île d'Orléans inciterait à poser que la popularité traditionnellement plus grande de l'Union nationale dans les milieux ruraux tenait partiellement au fait que dans ces régions, les liens de parenté étaient plus suivis et plus étendus. Cette étude de Lemieux, en effet, démontrait encore que l'Union nationale jouissait d'une plus grande popularité dans ces parties de l'Île où les liens de parenté étaient plus intenses et plus réguliers. De cette manière, on pourrait faire l'hypothèse que le déclin progressif de l'Union nationale tient en grande partie aux transfor-

mations sociales survenues au sein de la société québécoise elle-même. Ces relations ne sont toutefois pas à sens unique. Ainsi, Lemieux note que l'apparition de tiers-partis importants tendit à « produire une compétition politique plus vive, et surtout plus conflictuelle que la compétition traditionnelle entre les deux principaux partis fédéraux et provinciaux » (73 : p. 201).

Lemieux a aussi montré ailleurs qu'au-delà de ces modèles de liens de parenté, les relations interpersonnelles pouvaient jouer énormément dans l'extension du support électoral pour un parti donné. Ainsi, il semble bien que, lors de l'élection fédérale de 1962 dans le comté de Lévis, le Crédit social a bénéficié d'une plus grande popularité dans les localités plus grandes, malgré qu'elles soient plus prospères, parce que les organisateurs pouvaient contacter *personnellement* les gens sur les lieux de travail et parce que la plus grande cohésion des relations sociales dans les localités plus petites crée une plus forte résistance au changement. De là, on a conclu que cette élection avait été un événement non seulement de nature économique mais de nature *sociale* (63).

Si les relations interpersonnelles, comme il semble bien, peuvent affecter les orientations partisans des électeurs, on peut se demander si le fait d'appartenir à un groupe peut aussi avoir une quelconque influence. Dans plusieurs études, l'analyse de l'influence des groupes sur les choix partisans des individus-membres repose parfois sur une ambiguïté méthodologique, à partir du moment où l'on n'établit pas des différences assez nettes entre des groupements de nature aussi diverse qu'une Église, qu'un groupe ethnique ou qu'un syndicat ouvrier (113 : chap. 11). Comme le souligne Maurice Pinard, la simple présence de groupes ne signifie pas que les électeurs seront influencés; pour que de tels effets puissent être ressentis, ces groupes doivent être pris comme des *groupes de référence* pour leurs membres (99 : p. 193). Ce qui fut d'ailleurs assez bien appliqué au cas de la montée soudaine du Crédit social en 1962 (99 : chap. 11).

Les analystes des comportements électoraux ont accordé de l'attention à certains groupes particuliers. Ainsi, l'on imagina qu'à cause de leur activisme « naturel », les organisations ouvrières influençaient les choix partisans de leurs membres individuels. Mais il ne s'est pas toujours avéré facile de découvrir des liens de causalité entre l'action des syndicats et les choix partisans de leurs membres (108 : chap. 3). Les études de ce genre se font encore rares au Québec. Malgré tout, il a été établi récemment que les familles des travailleurs syndiqués ont plus tendance à voter pour le Parti québécois que celles des travailleurs non-syndiqués, plus particulièrement dans les grandes villes de la province autres que Montréal (45 : p. 20). Un tel phénomène pourrait trouver possiblement sa source dans la croissance du militantisme et de l'engagement politique des syndicats au Québec dans le cours des récentes années. Il reste que l'on peut encore se demander, à un

niveau plus général, si ce qui fut noté ne renvoie pas plus à un phénomène de classe qu'à un phénomène de groupe. Comme cela transparait à travers l'étude d'Hamilton et Pinard, l'on se doit aussi de considérer d'autres facteurs socio-économiques.

Avant d'attaquer ces deux nouveaux ordres de problèmes, posons encore une question. Ne serait-il pas plus juste et plus approprié de mesurer l'influence des syndicats ouvriers dans la formation d'opinions et d'attitudes politiques plus générales que de tenter une évaluation des effets de l'appartenance à un syndicat sur le vote ? Une influence dans l'émergence possible de nouvelles attitudes politiques générales pourrait dès lors être reliée à la détermination des choix partisans. Culturellement, le vote est en effet vu comme un geste purement *individuel*. De là peut encore se manifester une résistance assez forte à l'intervention politique directe des syndicats ouvriers. Tout ceci ne revient pas à exclure la possibilité que les organisations syndicales soient totalement impuissantes à influencer la formation des attitudes politiques de leurs membres et de là, bien qu'*indirectement*, leur vote. Le problème peut être posé avec d'autant plus de pertinence quand ces organisations font preuve de beaucoup de militantisme. Enfin, il est bien clair que le problème ne se limite pas aux seules organisations syndicales.

e) *Les variables socio-économiques*

Les faits observés par Hamilton et Pinard en rapport avec les comportements électoraux des travailleurs syndiqués laissent présager que les variables écologiques méritent encore une attention spéciale dans le contexte québécois. De fait, ce genre d'analyse apparut très tôt dans la sociologie électorale québécoise. À cause de la domination de l'Union nationale dans les régions rurales depuis le début des années quarante, les analystes des comportements électoraux au Québec furent fortement attirés par un tel phénomène. Par exemple, il fut établi que les périodes de domination d'un parti à l'échelle provinciale<sup>7</sup> reposaient sur la dominance effective de ce parti dans les régions rurales (43 : pp. 185-192). Il fut aussi établi que le phénomène des abstentions, au moins jusqu'en 1956, était plus important dans les régions urbaines (43 : pp. 164-165). À partir de ces constatations, il devint coutume d'opposer systématiquement vote rural et vote urbain. En pratique, les résultats électoraux tendaient à démontrer que l'électeur urbain votait la plupart du temps pour le parti d'opposition (26 : pp. 344-354).

Des déterminants de nature écologique firent de nouveau leur apparition à travers l'analyse du phénomène créditiste de 1962. Par exemple, le vote créditiste fut très faible à Montréal et se cantonna dans certaines

---

7. Ces périodes de dominance peuvent être délimitées de la manière suivante : conservateurs (1867-1896); libéraux (1897-1935); Union nationale (1936-1960).

régions de la province (99 : pp. 23-29). Une analyse à une échelle réduite faisait par contre voir que le vote créditiste avait été plus élevé dans les localités plus grandes, à tout le moins dans la circonscription de Lévis (63). À quelque niveau que ce soit, le facteur géographique ne constituait pas un élément satisfaisant d'explication. D'autres variables plus significatives devaient donc être proposées : tout d'abord, on fit appel à la faiblesse du Parti conservateur au Québec; de plus, on invoqua le taux d'industrialisation et le taux de croissance de la population. En quelques mots, il semble qu'une opposition entre les régions rurales et urbaines est en fin de compte dépendante de bien d'autres facteurs, ne pouvant ainsi constituer en soi une explication suffisante de comportements électoraux différents. Par exemple, on peut bien noter que le vote péquiste a tendu à être moins élevé dans les régions rurales (45), mais une telle constatation appelle d'autres explications.

En ce sens, on suggéra que l'électorat en dehors de Montréal s'était divisé, en 1970, sur la base d'une dichotomie Droite-Gauche pendant qu'à Montréal cette opposition se serait plutôt manifestée sur un axe Séparatisme-Fédéralisme. Les résultats électoraux dans la région métropolitaine de Montréal laissaient au moins transparaître une polarisation croissante sur une base ethnique (15). Depuis longtemps, le facteur ethnique est considéré comme une variable importante dans l'analyse des comportements électoraux au Québec. La séparation réelle constatée entre les communautés francophone et anglophone dans la vie courante au Québec se transpose de façon assez évidente au niveau du vote. Dans chaque sondage, un des premiers résultats que l'on fait ressortir est les différences dans les attitudes respectives des francophones et des anglophones. Il est couramment admis depuis vingt-cinq ans que les anglophones tendent à appuyer en masse le Parti libéral au niveau provincial (11 : pp. 149-150; 83 : p. 66; 21 : p. 196; 18 : pp. 215-222). Ces différences dans les comportements électoraux de chaque communauté linguistique sont devenues tellement évidentes que l'on commence maintenant à mener des études spécifiques de leur vote respectif (45; 135). Par exemple, s'il demeure vrai que les électeurs des régions urbaines ont plus tendance à s'abstenir, cela semble encore plus prononcé chez les anglophones (6). De telles divisions ethniques au sein de l'électorat deviennent vraiment cruciales au moment où les questions reliées au nationalisme occupent une place de plus en plus importante dans le déroulement des campagnes électorales. Il apparaît enfin intéressant de noter, avant d'examiner l'influence d'autres facteurs socio-économiques sur le vote, qu'après avoir limité leurs analyses à peu près exclusivement à l'*électorat québécois*, accordant ainsi bien peu de place à l'*électorat canadien*, les spécialistes québécois de la sociologie électorale semblent en voie de s'intéresser prioritairement à l'*électorat francophone au Québec*.

Si nous faisons exception de l'étude de Maurice Pinard sur le Crédit social (99 : pp. 211-219), peu d'analyses furent consacrées aux effets du facteur religieux sur le vote au Québec. L'intérêt de Pinard a pu prendre racine spécifiquement dans les antécédents mêmes du mouvement créditiste. Pouvons-nous cependant faire l'hypothèse que, du fait que l'Église catholique, si longtemps influente dans le domaine du vote, a perdu son emprise au Québec, les analystes assument généralement que les facteurs religieux ne jouent plus tellement aujourd'hui au niveau des choix partisans ? La preuve reste cependant à faire, surtout à partir du moment où nous pouvons présumer que la religion n'est pas un élément négligeable dans l'adhésion à des valeurs politiques spécifiques qui, dans une fonction de relais, viendraient par la suite influencer le vote lui-même.

Le sexe des électeurs, par ailleurs, a occupé une place beaucoup plus importante dans les analyses des orientations partisans. Un vieux « mythe » réfère au conservatisme des femmes en politique. Si nous acceptons que le Parti québécois se situe plus à gauche que le Parti libéral, ce « mythe » acquiert une certaine respectabilité (18 : pp. 215-222; 21 : pp. 196-197; 49 : p. 310). Après avoir noté que les célibataires ont plus tendance à être péquistes que les électeurs mariés et, ironie du sort, que les gens divorcés ou séparés sont fortement attirés par le Parti québécois (45 : p. 21), Hamilton et Pinard soulignent que, parmi les francophones, les femmes ont plus tendance à s'abstenir que les hommes quand la tendance inverse apparaît chez les anglophones (45 : p. 25). Des analyses menées auprès des nouveaux électeurs faisaient ressortir que les jeunes de sexe féminin ressentaient plus profondément les injustices sociales que les jeunes hommes (19 : p. 35). En dépit de ce sentiment, il apparaissait cependant que ces jeunes électrices se montraient moins favorables à l'intervention de l'État (19 : p. 39).

Concernant les attitudes électorales des jeunes, il est généralement admis que les jeunes électeurs sont beaucoup moins portés à participer aux élections. Au Québec, cela semble encore plus vrai parmi les jeunes anglophones (45 : pp. 24-25). D'un autre côté, il apparaît que les jeunes ont des attitudes partisans bien spécifiques quand ils votent. C'est ainsi que l'on affirme souvent que le Parti québécois jouit d'une forte popularité au sein de la jeunesse (49 : p. 310; 83 : pp. 66-67; 21 : pp. 196-197; 18 : pp. 215-222; 45 : p. 11). Il vaut cependant de souligner qu'avant l'apparition du Parti québécois, les jeunes voteurs semblaient déjà avoir tendance à s'exprimer contre le Parti libéral (19 : p. 57). Ces données relativement récentes n'établissent pas pour autant que les jeunes électeurs sont nécessairement de gauche. Cela fut bien mis en évidence par Maurice Pinard qui interprète les succès du Crédit social en 1962 en grande partie comme un phénomène de jeunes (99 : chap. 9; 76 : p. 109). De fait, on a souvent démontré que la

perméabilité aux nouveaux mouvements politiques décroît avec l'âge: l'identification partisane tend en effet à s'ancrer plus solidement avec l'âge. Ce phénomène peut expliquer pourquoi les jeunes électeurs sont plus facilement attirés par les mouvements politiques nouveaux.

Au Québec, le fossé entre générations, peut-être plus spectaculaire que partout ailleurs au Canada, doit être relié à l'amélioration du niveau d'éducation des nouveaux venus au sein de l'électorat (10 : pp. 538-539). En effet, dans le contexte politique québécois, le niveau de scolarisation des électeurs apparaît un facteur des plus importants dans la détermination des choix partisans, à première vue du moins. S'il semblait que lors de l'élection provinciale de 1966 un plus haut degré de scolarité chez les électeurs jouait en faveur du Parti libéral (11 : p. 150), il semble bien que désormais cet élément joue à l'avantage du Parti québécois (97 : p. 133), plus particulièrement parmi les jeunes électeurs plus scolarisés (45 : p. 19). Mais on doit bien préciser que si la relation entre le niveau de scolarité et le fait de supporter le Parti québécois apparaît linéaire à l'échelle provinciale (83 : p. 67; 49 : p. 310), il n'en va pas exactement de même dans la région de Montréal (21 : p. 198). En somme, la relation semble positive pour le Parti québécois, mais il vaut de noter ici que, sur ce point, ce parti apparaît à l'opposé des créditistes et non des libéraux (18 : pp. 216-217). Ce qui conduit Hamilton et Pinard à suggérer qu'une scolarisation élevée peut favoriser *soit* le Parti québécois, *soit* le Parti libéral, dépendant du type même de l'éducation reçue (45 : p. 17). D'autres variables que le niveau de scolarité doivent donc être considérées pour expliquer la polarisation croissante entre péquistes et libéraux.

On pourrait, par exemple, proposer qu'un niveau de revenu plus élevé entraînera probablement un vote libéral (18 : pp. 215-217). Cela ne signifie pas que les électeurs moins favorisés vont tous supporter le Parti québécois, à l'exception peut-être des cols bleus anglophones moins privilégiés qui montrent une plus grande propension à appuyer ce parti (18 : p. 220). Comme l'a montré Maurice Pinard, les électeurs plus pauvres n'inclinent pas tellement à appuyer de *nouveaux* mouvements politiques; ils poseront un tel geste à partir du moment seulement où ce nouveau mouvement sera bien établi (99 : chap. 8). C'est ce qui apparemment se produit lors de l'élection de 1973 (45 : p. 14). En fait, il semble cependant que l'occupation des électeurs constitue une variable plus féconde dans l'explication des choix partisans. Ce qui nous conduit à examiner de plus près le phénomène du vote comme phénomène de classe.

#### f) *Le vote comme phénomène de classe*

Le vote comme phénomène de classe est pour le moins un sujet controversé en sociologie électorale. Dans la plupart des études classiques,

on a soutenu que la classe d'appartenance des électeurs ne constituait pas un déterminant très significatif au niveau des choix partisans. De ce point de vue, on a plutôt établi que, même si les classes ont des intérêts conflictuels, les partis représentent ces intérêts divers et que les élections sont une voie à travers laquelle ces conflits d'intérêts sont aménagés selon des règles dont les effets « pacificateurs » légitiment les résultats obtenus (119 : p. 2). De telles propositions servent bien le credo de la stabilité.

On a souvent pris pour acquis aussi qu'en Amérique du Nord les confrontations de classes étaient moins prononcées, moins qu'en Europe en tout cas. Mais même dans le contexte européen, on « démontra » que le vote de classe n'expliquait les comportements électoraux que de façon marginale. Comme le fait cependant ressortir Przeworski, le principal problème réside dans une ambiguïté au niveau théorique. Premièrement, les classes sont conçues de façon variable en termes d'occupation seulement (travailleurs manuels opposés aux travailleurs non-manuels), de niveau de revenu, de scolarisation, de prestige de l'occupation, et même en termes d'identification de l'individu à son travail. Deuxièmement, le concept de vote de classe est lui-même ambigu : pour quelques-uns, un vote pour le Parti communiste italien réfère plus à un phénomène de religion qu'à un phénomène de classe. Enfin, il y a le fait que, dans les études comparatives, l'on prend pour acquis que chaque classe est représentée par un ou plusieurs partis, même si ce n'est que de façon implicite (119 : p. 2).

Avec une telle vision du problème, il est possible d'imaginer que le vote de classe ne fut pas jaugé adéquatement au Québec. Les contraintes imposées par les règles statistiques ont conduit plusieurs analystes à constituer des ensembles, souvent plus ou moins strictement définis, d'occupations différentes dans leur nature (83 : pp. 56-58; et pp. 68-69; 21 : 199-200; 18 : pp. 215-221; 35 : chap. IV). L'on a pu dès lors avancer que le Parti québécois avait eu une meilleure performance chez les électeurs des classes supérieures (35 : p. 124), ou encore que ses appuis lui venaient principalement des nouvelles classes moyennes. En invitant à considérer l'à-propos d'une division au sein de la classe moyenne, Hamilton et Pinard (45 : pp. 15-17) ont simplement contribué à mieux mettre en évidence le problème d'adopter des définitions trop lâches de la réalité des classes. En fait, la notion de classe renvoie beaucoup plus à des *rôles* au sein d'un mode de production qu'à des *occupations* considérées pour elles-mêmes. Par exemple, qu'un avocat soit en pratique privée, qu'il soit conseiller juridique d'une compagnie, ou encore qu'il soit administrateur d'une compagnie, ces trois manières différentes d'exercer la même profession renvoient à des réalités de classe totalement différentes.

Tout en conservant à notre esprit ces points, nous pouvons examiner quelques données reliées aux phénomènes de classe au sein des analyses

électorales au Québec. On a ainsi noté que les appuis du Crédit social en 1962 étaient concentrés parmi les petits hommes d'affaires, les agriculteurs et les travailleurs (99 : p. 92). Une analyse des appuis de l'Union nationale lors de l'élection provinciale de 1962 tend aussi à montrer que la classe ouvrière inclinait plus fortement à voter pour ce parti. Ce qui incita Pinard à noter que le vote de la classe ouvrière avait une portée négative, c'est-à-dire que les ouvriers traduisaient une tendance à voter contre leurs intérêts de classe (94; 96). Ce phénomène apparaît curieux dans une comparaison avec la situation prévalant dans d'autres pays. Pinard propose alors une explication en termes *structurels* plutôt qu'en termes *culturels*. Selon lui, les travailleurs ne sont pas aussi conservateurs que ne le laisserait croire leur tendance à appuyer un parti de droite; ce serait plutôt parce que l'Union nationale fut au début fondée sur la base même d'un mouvement de protestation qui expliquerait ses appuis provenant de la classe ouvrière. Pour ajouter à cela, Vincent Lemieux soutient qu'il importe de bien distinguer les positions de gauche sur le plan politique, sur le plan économique, sur le plan social et sur le plan culturel (76 : pp. 57-66).

Après ces premières constatations, il convient maintenant de noter que les appuis du Parti québécois au sein de la classe ouvrière tendaient à être plus élevés parmi les travailleurs mieux payés, au moment de l'élection de 1973 (45 : p. 17). Le débat autour du nationalisme pourrait aussi constituer un élément non négligeable dans l'explication d'une telle tendance. Mais avant d'attaquer le phénomène du nationalisme tel qu'il se traduit sur la scène électorale, voyons si la classe agricole a des comportements particuliers au moment des élections.

Notant que les agriculteurs ont tendance à supporter les partis d'opposition, Pinard attribue ce phénomène à la détérioration sensible des conditions générales de cette « classe » (94 : pp. 172-176). Un tel comportement électoral équivaldrait ainsi à une expression de désaffection. Ce qui pourrait être formulé autrement en disant que les agriculteurs sont continuellement à la recherche de nouvelles alliances politiques qui rendraient possible une amélioration de leur sort (86).

Le moins que l'on puisse dire ici, c'est qu'il y a place au Québec pour des analyses plus poussées du vote comme phénomène de classe. Cela apparaît d'autant plus pertinent dans une société où l'apparition et la croissance continue du mécontentement au sein des groupes d'agriculteurs et le militantisme croissant des travailleurs syndiqués deviennent des phénomènes cruciaux. Si la profonde désaffection de la classe ouvrière ne s'est pas encore traduite clairement sur la scène électorale (5), on peut quand même se demander si les appels pressants des politiciens à la modération (27) et leurs attitudes de plus en plus provocatrices ne produiront pas à la fin des résultats sur le plan électoral. Mais selon certains



*stratégies* en matière politique, c'est d'abord de régler la « question nationale » au Québec qui est important.

g) *Le nationalisme québécois sur la scène électorale*

L'influence du nationalisme dans la politique québécoise (137; 138) a donné lieu à tellement d'études par les spécialistes des sciences sociales qu'il serait impossible ici de traiter le problème dans son ensemble. Ce phénomène est quand même apparu assez important pour que l'on suggère que les idéologies dominantes au Canada français étaient plus de nature nationaliste que démocratique (106 : p. 299). Une première question à régler serait de retracer les sources des sentiments nationalistes des Québécois (28; 48), mais ce n'est pas ici la place pour traiter de ce problème. Notre intention est plutôt de saisir les relations entre le sentiment nationaliste et les comportements électoraux au Québec.

Depuis le début des années soixante, il est généralement admis que les résultats électoraux traduisent de façon caractéristique des attitudes nationalistes. Ainsi furent communément interprétées l'élection de l'Union nationale et ses réélections successives depuis la Seconde Grande Guerre (103), l'appui au Bloc populaire en 1944, les succès du Crédit social en 1962, l'élection provinciale de 1962, etc.

Mais quelques-unes de ces interprétations devaient bientôt être remises en question. Pour Maurice Pinard, par exemple, le phénomène créditiste ne fut pas d'abord une manifestation nationaliste; selon lui, les attitudes nationalistes apparurent seulement quand les gens se sentaient très aliénés ou vivaient une situation très difficile sur le plan économique (99 : p. 86). Dans son étude de l'élection provinciale de 1962, il en vient à proposer une distinction claire entre de *simples réactions ethniques* et le *nationalisme* comme un ensemble idéologique articulé pour suggérer que le slogan « Maîtres chez nous » n'eut pas tellement de résonance au sein des masses canadiennes-françaises à cause de son caractère trop « agressif ». Selon les termes de son interprétation, le nationalisme québécois a toujours constitué une réaction *défensive* s'exprimant seulement aux moments où les Québécois se sentaient menacés (95 : pp. 187-190). D'autres interprétations, finalement, voulaient que les réalignements électoraux majeurs exprimaient *moins* des attitudes nationalistes que des positions sociales, économiques et politiques comme telles. En ce sens, les sentiments nationalistes de l'électorat se seraient plus manifestement fait sentir dans le cours des périodes de stabilité électorale (81).

Il est à noter que ce genre d'interprétation fut proposé avant l'élection provinciale de 1970. Depuis lors, le « problème national » est pour ainsi dire omniprésent. La recrudescence, sous de nouvelles formes, du nationalisme

québécois (36) avait déjà entraîné dans le cours des années soixante une division entre les nationalistes anti-séparatistes et les indépendantistes (52; 53). Le rôle du Parti québécois dans l'élection provinciale de 1970 (40) a obligé les analystes à situer désormais le séparatisme au cœur même des débats électoraux, malgré que l'on doive souligner que cette variable n'explique *pas réellement* le résultats de l'élection. Il apparaît en effet que les indépendantistes n'ont pas tous voté pour le Parti québécois et que les électeurs qui ont appuyé ce parti n'étaient pas tous indépendantistes (83 : pp. 88-89; 21 : pp. 202-203). Des analystes ont tenté d'expliquer les succès du Parti québécois dans cette élection en faisant l'hypothèse que ce parti fut simplement perçu comme une alternative valable au gouvernement (97 : p. 134). En somme, comme nous l'avons vu auparavant, le premier facteur déterminant des résultats de l'élection de 1970 semble bien avoir été le degré d'insatisfaction vis-à-vis le gouvernement. Ce qui ne signifie pas pour autant que le débat nationaliste ne constitua qu'une matière négligeable. Les réactions des autres partis contre le Parti québécois ne furent pas sans fondement aucun.

On a aussi suggéré que si le Parti québécois abandonnait son option indépendantiste, ses chances de gagner une élection s'amélioreraient sensiblement (97 : pp. 134-135), spécialement parce que l'option indépendantiste ne progresserait que très lentement au sein de l'électorat (100). Cette dernière proposition est appuyée sur le fait qu'il apparaît que, lors de l'élection de 1973, la séparation du Québec du reste du Canada fut vraiment un problème central dont l'influence fut déterminante sur les choix des électeurs (102 : p. 22). Pourtant, au début de la campagne électorale, les électeurs avaient le sentiment que d'autres problèmes devraient se voir accorder autant d'importance, sinon plus (17 : 21 novembre, p. A 8). D'autres analystes ont par ailleurs soutenu que la polarisation au sein de l'électorat fut loin d'être parfaite, particulièrement si nous accordons quelque attention aux attitudes sur l'indépendantisme et le fédéralisme (18 : pp. 225-231). À partir de quoi il s'avère tentant d'élaborer des scénarios différents au sujet des possibilités du Parti québécois d'accéder au pouvoir (54; 58; 56; 55).

Quoiqu'il en soit au sujet des « progrès » de l'option indépendantiste au sein de l'électorat québécois dans un avenir prochain, nous voulons simplement affirmer pour le moment que ce sujet ne perdra probablement pas de son importance dans les débats électoraux aussi facilement que certains ne le souhaiteraient. Le débat est engagé et la polarisation apparente qui accompagne la discussion de ce sujet ne semble pas avoir encore atteint son paroxysme. De fait, un sondage réalisé un an après l'élection de 1973 montra que 28.0% de la population adulte au Québec était alors favorable à l'indépendance : 31.0% parmi les francophones et 7.0% parmi les anglophones; 27.5% dans la région montréalaise, 36.0% à Québec et 26.0% dans le reste de la province (126 : 14 novembre, p. A12). Ces résultats faisaient

voir que l'option indépendantiste marquait quelques gains. Maurice Pinard dirait que de tels résultats étaient probablement amplifiés par suite de la confusion qui entoure les termes *indépendance* et *séparation* (100). On peut cependant se demander si les gens sont encore aussi peu avertis sur le sens du terme *indépendance* dans le contexte québécois.

En sociologie électorale, on ne dispose pas d'outils assez puissants pour prédire le futur, mais il est tout de même intéressant de noter que si l'on demande aux gens, non plus s'ils sont pour ou contre l'indépendance, mais s'ils entrevoient la *possibilité* de l'indépendance du Québec, les réponses affirmatives atteignent alors une proportion de 41% (49 : p. 313). Ce qui pourrait laisser supposer que les jeux ne sont pas totalement faits sur ce plan. Bien plus, notre revue dans le cadre des sections précédentes a bien montré la complexité du geste que représente le vote (71). D'autres variables importantes peuvent contribuer à un réalignement éventuel des appuis à chacune des options constitutionnelles actuellement confrontées, dans quelque direction que ce soit. En pratique, ce que d'aucuns interprètent comme le « cul-de-sac » électoral dans lequel le Parti québécois est enfermé à moins de modifier ses positions constitutionnelles est un phénomène amplifié par quelques distorsions d'ordre *technique*.

### III. SIGNIFICATIONS DE LA « DÉMOCRATIE »

#### a) *Les distorsions « techniques » du vote*

Nous ne rappellerons pas ici la nature exacte de l'ensemble de ces distorsions *techniques* du vote telles qu'on peut les observer dans le contexte québécois. Notons tout d'abord qu'il ne s'agit pas d'un phénomène exclusif aux trois dernières élections provinciales. Les effets de la carte électorale et du mode du scrutin furent déjà décrits par Daniel Latouche (51) et Paul Cliche (26 : pp. 355-362) pour des périodes antérieures à 1966. Nous n'avons pas non plus l'intention de nous arrêter ici à l'ensemble du problème des lois électorales comme le financement des partis, les dépenses électorales des partis, l'organisation électorale, etc. ; ce qui fut d'ailleurs fait par Robert Boily (14). Nous traiterons de fait très brièvement de deux sortes de distorsions techniques du vote : la carte électorale et le mode de scrutin (120).

À la suite des élections de 1966 et de 1970, des pressions s'exercèrent pour que les distorsions créées par la carte électorale soient réduites et il fut proposé de « normaliser » autant que possible la dimension des circonscriptions (76 : pp. 260-261). Des changements furent apportés par un redécoupage de la carte dans l'espoir que les distorsions seraient désormais ramenées à des proportions acceptables. Les élections de 1966 (66) avaient déjà laissé présager la nécessité d'apporter des modifications au mode de

scrutin lui-même. Les élections de 1973 firent ressortir encore plus clairement cette nécessité (16 : pp. 261-262 et pp. 244-252) : la nouvelle carte électorale n'avait pas en fait réussi à réduire la marge entre la proportion du vote populaire et la proportion des sièges obtenus par les partis (16 : pp. 260-263). On fit même valoir que de changer trop fréquemment les frontières des circonscriptions pouvait produire des effets indésirables en détruisant le sens communautaire qui tend à prendre forme au sein de circonscriptions bien établies (16 : pp. 252-257).

Des propositions concrètes concernant la modification du mode de scrutin n'ont pas tellement abondé (82). L'argument a souvent été que l'on devait éviter de heurter trop violemment les habitudes électorales des gens. Ce qui pose directement le problème suivant : selon quels critères et dans quelles conditions doit-on procéder à de tels changements ? En se demandant à qui profitent de tels changements, on a fait ressortir le fait que, par exemple, le système de la représentation proportionnelle tend à renforcer le pouvoir des leaders de partis (76 : p. 264).

Mais si nous ne voulons pas pousser plus avant cette discussion, il semble tout de même que des distorsions trop persistantes peuvent provoquer un déclin de la légitimité des régimes démocratiques (14 : p. 18). Mais au-delà de ces distorsions techniques du vote, il demeure pertinent de s'interroger sur le sens des élections en régimes *démocratiques*.

#### b) *Le sens des élections « démocratiques »*

La question vaut déjà d'être posée après avoir noté les insuffisances et les « faiblesses » des partis dans la politique québécoise (77). Ces faiblesses que Vincent Lemieux fait ressortir lui sont suggérées par sa propre conception de la politique. Selon lui, l'organisation politique d'une société est déterminée par deux logiques dominantes : l'une, la logique de la *communauté*, est spécialement exprimée à travers les processus électoraux et tend à une *équivalence* dans la distribution de la richesse, du pouvoir et des positions sociales; l'autre, la logique du *gouvernement*, tend à s'imposer à travers l'élaboration de politiques qui favorisent la *prévalence* des intérêts du gouvernement ou des groupes qui dominent alors le gouvernement. C'est sur cette base que les processus électoraux sont perçus comme une voie pour concilier ces deux logiques (76 : pp. 1-11). De cette manière, l'étude du *langage électoral* prend de l'importance (72; 62; 61).

Dans l'esprit de Lemieux, ce sont les partis politiques qui constituent les instruments privilégiés pour définir les compromis nécessaires dans l'affrontement de ces deux logiques (79 : p. 53). Il se refuse d'adhérer à l'un des deux principaux courants d'interprétation du rôle des partis, selon qu'on estime « que les partis manipulent les électeurs, ou que les électeurs font un

sort aux partis ». Il préfère plutôt s'en tenir à une « position mitigée, selon laquelle les partis et les électeurs ne se dominent pas entièrement les uns les autres », croyant que la vérité « a plus de chances de se trouver en cette position moyenne qu'aux positions extrêmes » (76 : p. 1).

Les analystes des comportements électoraux ont souvent assumé et prennent encore pour acquis que les élections constituent un mécanisme important et déterminant dans l'élaboration des politiques au sein d'une société. Dans le cadre d'une telle présupposition, il est courant d'affirmer que le vote est la voie privilégiée du processus de sélection des dirigeants et, en un sens, toutes les autres sources d'influence doivent faire converger leurs effets vers le mécanisme du vote (118 : p. 86). En termes plus précis, on affirme encore qu'entre les élections, une fois que les dirigeants ont été choisis, la « menace » de la prochaine élection contribue effectivement au contrôle du gouvernement par le peuple. Ainsi, on a noté aux États-Unis que même si les aspirations des électeurs ne sont pas également satisfaites d'une unité électorale à une autre, il semble bien que l'influence exercée par les électeurs soit quand même assez élevée pour donner à l'unité électorale de représentation une mesure de contrôle suffisante sur l'action des élus (117 : p. 370).

Au-delà et en dépit de ces visions optimistes du rôle et de l'importance des processus électoraux, on ne peut cependant pas faire abstraction du fait que, « par suite même des intérêts qu'ils mettent en cause et du pouvoir qu'ils instituent, partis et élections peuvent être détournés des fins pour lesquelles ils existent » (31 : p. ix). En ce sens, il y a donc un besoin d'examiner la nature, le fonctionnement et la composition des appuis électoraux et du *membership* de chacun des partis politiques en compétition au sein d'une société (85; 103; 89; 90; 34; 91; 105; 23). Un seul regard en arrière sur les distorsions produites par les résultats du vote au niveau de la représentation a provoqué, au cours de la récente période, un scepticisme croissant sur la valeur *démocratique* des élections (59 : pp. 18-19), ou du moins a incité à questionner certaines prémisses de l'idéologie libérale officielle sur ce point.

Une alternative qui vaut alors d'être considérée est d'expliquer le vote sur la base d'une théorie centrée sur les partis plus que sur les électeurs et sur les conditions organisationnelles et idéologiques elles-mêmes du vote (119 : p. 5). Ce type d'analyse s'avère des plus pertinent à partir du moment où nous tenons compte du fait qu'isoler le jeu politique des phénomènes sociaux peut réduire dangereusement la réalité et en fin de compte conduire à un cul-de-sac sur le plan analytique (43 : p. 204). Les électeurs, en effet, ne peuvent jamais être conçus et perçus en isolement de leur environnement, des *mass media*, du système économique, et de l'idéologie dominante (116 : p. 6).

Dans le cadre d'une approche aussi englobante des phénomènes socio-politiques dans les sociétés dites démocratiques, il devient clair que le vote en soi ne constitue qu'*un indice* parmi d'autres. À la suite de notre revue des travaux réalisés en sociologie électorale au Québec et tenant compte de ce que ces études ont montré des comportements électoraux des Québécois, il nous semble que les études électorales ne devraient pas se limiter à mieux « expliquer » le *vote* des gens, mais devraient plutôt s'intégrer à des analyses plus larges des phénomènes politiques parmi lesquels le vote constitue seulement un indicateur particulièrement limité et insatisfaisant (116 : p. 8). Ce manque d'envergure nous apparaît constituer la faiblesse principale de la plupart des études électorales réalisées au Québec. De fait, ce type de problème fut posé en au moins une occasion (59 : pp. 13-20), mais sans être développé.

Nous n'en concluons cependant pas à la non-pertinence des études électorales. Au contraire, de telles études peuvent révéler des aspects très significatifs de l'élaboration des politiques en régimes *démocratiques*. Mais pour gagner en justesse, ces études devraient aussi référer, au-delà de l'analyse immédiate des campagnes électorales et des choix partisans, aux conditions historiques plus générales dans lesquelles ces phénomènes s'inscrivent. Dans le contexte de nos sociétés, toute étude électorale devrait plus précisément s'intéresser à la manière dont les politiques électorales remplissent avec succès leur fonction de soutien et de protection de la domination du capital au sein de la lutte politique *totale*, à la fois au niveau national et international (116 : p. 3).

Dans notre esprit, ce dernier point apparaît particulièrement pertinent dans l'analyse des comportements électoraux au sein d'une société comme le Québec dont l'état de dépendance, sur le plan économique et aussi sur le plan politique, n'a pas à être démontré ici. C'est à cette condition, croyons-nous, que nous commencerons à comprendre un peu mieux certains aspects particuliers, et parfois curieux, des comportements électoraux au Québec en relation avec des variables ou des phénomènes tels le nationalisme, la situation des classes, l'ethnicité, la scolarisation, l'identification partisane, etc.

\*

\*      \*

Ce que nous avons en somme tenté de faire ici a été, après avoir présenté quelques voies possibles de l'analyse des résultats électoraux, de faire ressortir les principaux acquis des études électorales réalisées au

Québec et sur le Québec.<sup>8</sup> Finalement, nous avons voulu mettre en lumière les limites de ces études qui, en fin de compte, sont centrées sur seulement une part bien faible de l'ensemble des phénomènes politiques observables au sein de nos sociétés. Loin de préconiser la fin de ce genre d'étude, nous souhaitons cependant une prise de conscience des limites inhérentes à ces études, telles qu'elles furent conduites jusqu'ici par la plupart des politicologues et sociologues. En ce sens, il est à propos de se demander comment et jusqu'à quel point les élections ne seraient pas simplement dans plusieurs cas un moyen pour légitimer et même pour couvrir des gestes politiques beaucoup plus significatifs. D'un tel point de vue, la perception et la conception des élections comme de vastes opérations de mise en marché ne marquent peut-être pas une déformation totale de la réalité.

Ce qui est sûr, c'est que les analystes des comportements électoraux doivent aller au-delà de la simple analyse des campagnes et des résultats électoraux. Il est d'ailleurs significatif qu'une des études les plus intéressantes — à notre point de vue — sur les comportements électoraux des Québécois allait justement au-delà de l'analyse des données reliées de façon immédiate aux campagnes et aux résultats électoraux (99). Reconnaissons aussi que les premiers chapitres de *Quatre élections provinciales au Québec* (68) avaient aussi pour but de situer les quatre élections étudiées dans un contexte plus global. D'autre part, il y eût peu d'efforts de consacrés à l'élaboration d'un modèle d'analyse global des phénomènes électoraux. Vincent Lemieux, Marcel Gilbert et André Blais s'y sont essayé (83), mais les limites et les faiblesses de leur entreprise furent vite mises à jour (20).

Que les analystes des comportements électoraux au Québec se soient confinés à peu près exclusivement à étudier les campagnes électorales et à « expliquer » les résultats électoraux, sans tenter d'élaborer un modèle général d'analyse qui viserait à des schémas d'explication plus satisfaisants, a tout de même des sources précises. En effet, la sociologie électorale québécoise n'a vraiment pris naissance qu'au début des années soixante. Compte tenu des changements rapides survenus au Québec depuis ce moment, on peut comprendre que politicologues et sociologues aient d'abord été occupés à expliquer des résultats électoraux spécifiques dont l'intérêt n'était tout de même pas négligeable. Ainsi, les effets des politiques véhiculées par la Révolution tranquille, les succès créditistes de 1962, etc., ont eu pour effet de divertir les analystes des comportements électoraux de préoccupations plus théoriques ou plutôt d'ordre plus général, qui auraient visé à des analyses plus globales des processus électoraux au Québec.

---

8. Au moment où nous terminons la rédaction du présent texte, nous prenons connaissance de la communication de François-Pierre Gingras (*L'essor des études politiques au Canada français*), présentée au Congrès de l'Association canadienne de science politique, Québec, 1976. Une partie de son texte fut consacrée à l'évolution des études concernant « le personnel politique, les partis et les élections » (pp. 3-6). Pour avoir un point de vue encore plus général que celui de notre étude, on peut consulter ce texte de Gingras.

L'avènement récent du Parti québécois et ses succès relatifs ont maintenant pour effet d'orienter plus particulièrement les études électorales vers l'explication et l'analyse du phénomène nationaliste tel qu'il est traduit dans les joutes électorales récentes au Québec.

Le niveau de généralisation des études électorales au Québec est ainsi demeuré assez peu élevé, affectant sans contredit la capacité de *prédiction* de telles analyses. Mais poser le problème en ces termes, c'est-à-dire en fonction de la valeur des « théories » élaborées, nous obligerait à considérer, non plus seulement le cas de la sociologie électorale, mais le statut ou l'état de développement de l'ensemble des sciences sociales. En dépit de toutes ses limites, la sociologie électorale québécoise n'a probablement rien à envier aux autres champs de spécialisation des sciences politique et de la sociologie québécoises. Il semble bien en effet qu'elle a réussi à se doter d'un certain degré d'originalité et à atteindre un niveau de développement peut-être unique dans le contexte canadien.

Raymond HUDON

*Department of Political Studies,  
Queen's University.*

*En guise d'épilogue\**

La dernière élection « provinciale » de novembre 1976 donnera sans aucun doute lieu à une série sans précédent d'analyses. Il suffit déjà de jeter un coup d'oeil à la multitude de textes publiés dans les journaux par politicologues et sociologues pour saisir l'intérêt suscité parmi les analystes par les résultats de cette dernière élection. Ce qui importe plus ici est de rattacher quelques éléments déjà apparents de cette élection au texte qui précède.

Il semble bien, en effet, que la dernière élection au Québec vient confirmer de façon convaincante une des propositions énoncées plus haut : « Le degré de satisfaction face au gouvernement est devenu dans le cours des récentes années une des variables les plus importantes pour interpréter les choix électoraux au Québec. »

Un autre élément majeur relié à la dernière élection se rattache à l'évolution future de l'option indépendantiste au sein de l'électorat québécois. Bien sûr, les électeurs québécois en désignant le Parti québécois comme parti gouvernemental n'ont pas fait un choix pour l'indépendance. Un sondage, réalisé quelques jours après l'élection, tendrait même à

---

\* Décembre 1976.



démontrer que l'option indépendantiste perdrait de son ampleur en termes d'appuis. Mais il vaut de rappeler une autre des propositions énoncées ci-haut : « D'autres variables peuvent contribuer à un réaligement éventuel des appuis à chacune des options constitutionnelles actuellement confrontées, dans quelque direction que ce soit ». L'accession au pouvoir du Parti québécois oblige, plus que jamais, à rappeler que les jeux sont loin d'être « totalement faits sur ce plan ».

Les données partielles dont nous disposons pour le moment incitent au moins à croire que la dimension *nationale* du dernier choix des Québécois peut constituer un facteur déterminant au cours des prochaines années dans la politique québécoise. Le fait que le Parti québécois soit allé chercher des appuis importants dans toutes les classes de la société québécoise et à travers l'ensemble du territoire québécois incite, pour l'instant, à accorder moins d'importance à toute interprétation du vote comme phénomène de classe et comme phénomène fortement conditionné par le milieu écologique. Bien sûr, cela ne signifie pas que ces variables sont devenues totalement négligeables. Mais il apparaît bien qu'elles cèdent momentanément le pas aux clivages techniques et au « cycle de vie » de l'électeur.

Ce dernier facteur, l'âge des électeurs, nous conduit enfin à examiner la dimension partisane du vote québécois. Les résultats de la dernière élection nous permettent en effet de faire quelques constatations intéressantes. Si nous pouvons mettre entre parenthèses les résultats de 1973, nous notons les tendances suivantes : un déclin constant, depuis 1956, des appuis électoraux de l'Union nationale; une baisse constante des appuis électoraux du Parti libéral du Québec depuis 1962; et, en contrepartie, tout en incluant les résultats de 1973, une montée constante des appuis électoraux du Parti québécois depuis 1970, soit depuis son entrée en scène comme acteur électoral. Ces tendances, confirmées par les résultats de la dernière élection, laisseraient donc supposer que le processus de réaligement dont il a été question ci-haut serait encore en évolution.

L'effet de ce réaligement pourra apparaître amplifié par les distorsions mécaniques des processus électoraux qui au-delà d'un certain seuil — cela est désormais évident —, commencent à bénéficier aux forces qui en avaient jusqu'ici subi les mauvais effets.

Un examen rapide des tendances exprimées à travers les choix électoraux des Québécois au cours des dix ou quinze dernières années laisse croire, au premier coup d'œil, que le processus de réaligement s'articule principalement autour d'une problématique *nationale*. Malgré l'importance de ce phénomène, il serait malvenu de négliger un aspect peut-être plus fondamental du réaligement politique en cours au Québec. Nous pouvons, en effet, poser l'hypothèse qu'au début et au cœur de la Révolution tranquille, le débat politique était organisé autour du respect et de la

perpétuation de valeurs et de structures propres à une société traditionnelle, d'une part, et du projet de modernisation d'un appareil d'État qui ne répondait plus aux exigences d'une société déjà profondément transformée et d'implantation d'un libéralisme plus ou moins orthodoxe comme idéologie dominante au Québec, d'autre part. Ce dernier processus fut de fait pleinement réalisé au cours du dernier règne libéral. Partant de cela, il devient possible d'imaginer que le débat politique au Québec aura de plus en plus tendance à s'orienter autour de la pertinence de préserver un tel régime libéral au Québec. En ce sens, il apparaît plausible de poser que, dans un avenir assez rapproché, de nouveaux acteurs électoraux feront leur apparition à la gauche du Parti québécois, à moins qu'à la suite d'un concours de circonstances imprévisibles le Parti québécois n'en vienne à occuper lui-même cette place. Dépendant des orientations concrètes qu'adoptera le gouvernement péquiste, cette autre phase de réaligement politique, désormais envisageable, ne pourra être reportée que plus ou moins loin dans le temps. Un des éléments-clés dans le cours de ce processus sera, bien sûr, la manière dont sera résolue la « question nationale ».

## BIBLIOGRAPHIE

A) *Analyses électorales au Québec (et quelques références apparentées au sujet)*

1. BELLAVANCE, Michel et GILBERT, Marcel, *L'opinion publique et la crise d'octobre*, Montréal, Éditions du jour, 1971.
2. BENJAMIN, Jacques, *Comment on fabrique un premier ministre québécois (De 1960 à nos jours)*, Montréal, Les Éditions de l'Aurore, 1975.
3. \_\_\_\_\_ « Les partis politiques québécois et le marketing électoral », dans : Daniel LATOUCHE, Guy LORD et Jean-Guy VAILLANCOURT, (éds), *Le processus électoral au Québec : les élections provinciales de 1970 et 1973*, Montréal, Hurtubise HMH, 1976, pp. 93-110. (« Cahiers du Québec : science politique ».)
4. \_\_\_\_\_ « L'organisation locale de l'Union nationale, 1960-1970 », dans : Réjean PELLETIER, (éd.), *Partis politiques au Québec*, Montréal, Hurtubise HMH, 1976, pp. 93-110. (« Cahiers du Québec : science politique ».)
5. BENNETT, Arnold, « Labour and the Quebec Elections », *Our Generation*, IX, 4, automne 1973, pp. 49-56.
6. BERNARD, André, « L'abstentionnisme des électeurs de langue anglaise du Québec », dans : Daniel LATOUCHE, Guy LORD et Jean-Guy VAILLANCOURT, (éds), *Le processus électoral au Québec : les élections provinciales de 1970 et 1973*, Montréal, Hurtubise HMH, 1976, pp. 155-156. (« Cahiers du Québec : science politique ».)
7. BERNIER, Gérald, « Les élections provinciales dans la région métropolitaine : 1956-1966 », (série de trois articles), *Le Devoir*, 2-4 avril 1970.
8. BLAIS, André, « Third Parties in Canadian Provincial Politics », *Canadian Journal of Political Science*, VI, 3, septembre 1973, pp. 422-438.
9. BLAIS, André, CANTIN, Hélène et CRÉTE, Jean, « Les élections comme phénomène de décision collective : les élections fédérales de 1957 à 1965 au Québec », *Revue canadienne de science politique*, III, 4, décembre 1970, pp. 522-539.

10. BLAIS, André, GILBERT, Marcel et LEMIEUX, Vincent. « The Emergence of New Forces in Quebec Electoral Politics », dans : W.E. MANN, (éd.), *Canada : A Sociological Profile*, Toronto, Copp Clark, 2<sup>e</sup> éd., 1971, pp. 537-544.
11. BOILY, Robert. « Montréal, une forteresse libérale », *Socialisme* 66, 9-10, octobre-décembre 1966, pp. 138-160.
12. ——— « Les candidats élus et les candidats battus », dans : Vincent LEMIEUX, (éd.), *Quatre élections provinciales au Québec, 1956-1966*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1969, pp. 67-122.
13. ——— « Les élections partielles dans St-Jacques et Ste-Marie », (série de deux articles), *Le Devoir*, 7-8 octobre 1969.
14. ——— *La réforme électorale au Québec*, Montréal, Éditions du jour, 1971.
15. CARLOS, Serge. « Réflexions sur l'élection de 1970. De quelques phénomènes de polarisation », *Le Devoir*, 9 mai 1970, p. 5.
16. ——— « L'énigme de la carte électorale et du mode de scrutin », dans : Daniel LATOUCHE, Guy LORD et Jean-Guy VAILLANCOURT, (éds), *Le processus électoral au Québec : les élections provinciales de 1970 et 1973*, Montréal, Hurtubise HMH, 1976, pp. 239-263. (« Cahiers du Québec : science politique ».)
17. CARLOS, Serge, CLOUTIER, Édouard et LATOUCHE, Daniel. « L'autopsie des élections », (série de six articles), *La Presse*, 19-24 novembre 1973.
18. CARLOS, Serge, CLOUTIER, Édouard et LATOUCHE, Daniel. « Le choix des électeurs en 1973 : caractéristiques sociales et orientation nationale », dans : Daniel LATOUCHE, Guy LORD et Jean-Guy VAILLANCOURT, (éds), *Le processus électoral au Québec : les élections provinciales de 1970 et 1973*, Montréal, Hurtubise HMH, 1976, pp. 213-234. (« Cahiers du Québec : science politique ».)
19. CARLOS, Serge et GUIMOND, Pierre. « Les 18-24 : les élections du 5 juin », *Socialisme* 66, 9-10, octobre-décembre 1966, pp. 26-84.
20. CARLOS, Serge et LATOUCHE, Daniel. « Critique d'un schéma d'analyse de sociologie électorale », *Sociologie et sociétés*, IV, 1, mai 1971, pp. 85-102.
21. CARLOS, Serge et LATOUCHE, Daniel. « La composition de l'électorat péquiste », dans : Daniel LATOUCHE, Guy LORD et Jean-Guy VAILLANCOURT, (éds), *Le processus électoral au Québec : les élections provinciales de 1970 et 1973*, Montréal, Hurtubise HMH, 1976, pp. 187-211. (« Cahiers du Québec : science politique ».)
22. CERVIN, Vladimir. « Some Correlates of Voting Behaviour in the 1952 Quebec Election : A Pilot Study », *The Canadian Journal of Economics and Political Science*, XXI, 3, août 1955, pp. 370-373.
23. CHALOULT, Michel, *Les partis politiques dans le territoire-pilote*, Bureau d'aménagement de l'Est du Québec, Annexe technique no 14, 1966.
24. ——— « Les études locales et régionales », dans : Vincent LEMIEUX (éd.), *Quatre élections provinciales au Québec, 1956-1966*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1969, pp. 125-139.
25. CLICHE, Paul. « Les élections du 22 juin », (série de six articles), *La Presse*, 23-29 juillet 1960.
26. ——— « Les élections provinciales dans le Québec de 1927 à 1956 », *Recherches socio-graphiques*, II, 3-4, juillet-décembre 1961, pp. 343-365.
27. ——— « Les partis face à l'agitation syndicale », *Socialisme* 66, 9-10, octobre-décembre 1966, pp. 85-106.
28. CUNEO, Carl J. et CURTIS, James E.. « Quebec Separatism : An Analysis of Determinants Within Social-Class Levels », *The Canadian Review of Sociology and Anthropology*, XI, 1, février 1974, pp. 1-29.
29. DEPATIE, Francine, *Comportement électoral au Canada français*, Thèse de maîtrise (science politique), Montréal, Université de Montréal, 1965.

30. DION, Léon, « The Election in the Province of Quebec », dans : John MEISEL, (ed.), *Papers on the 1962 Election*, Toronto, University of Toronto Press, 1964, pp. 109-128.
31. ——— « Préface », dans : Vincent LEMIEUX, (éd.), *Quatre élections provinciales au Québec, 1956-1966*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1969, pp. vii-xii.
32. DROUILLY, Pierre, « Une analyse du vote du 29 octobre 1973 à Montréal », (série de six articles), *Le Jour*, 28 février-6 mars 1974.
33. ——— « L'élection d'octobre 1973 », (série de trois articles), *Le Jour*, 27-29 mai 1974.
34. DUERN, Normand, *Parti libéral du Québec : 1969-1975*, première version d'une thèse de doctorat (science politique), Québec, Université Laval, 1975.
35. GAGNÉ, W.D. George, *Class Voting in Canada*, Thèse de doctorat (science politique), Rochester, The University of Rochester, 1969.
36. GINGRAS, François-Pierre, « Le Rassemblement pour l'indépendance nationale ou l'indépendantisme : du mouvement social au parti politique », dans : Réjean PELLETIER, (éd.), *Partis politiques au Québec*, Montréal, Hurtubise HMH, 1976, pp. 219-246. (« Cahiers du Québec : science politique ».)
37. Groupe de recherches sociales, *Les électeurs québécois. Attitudes et opinions à la veille de l'élection de 1960*, Montréal, 1960.
38. ——— *Les préférences politiques des électeurs québécois en 1962*, Montréal, 1964.
39. GUINDON, Hubert, « Social Unrest, Social Class and Quebec's Bureaucratic Revolution », *Queen's Quarterly*, LXXI, été 1964, pp. 150-162.
40. HAGY, James William, « Le Parti Québécois in the 1970 Election », dans : W.E. MANN, (ed.), *Canada : A Sociological Profile*, Toronto, The Copp Clark Publishing Company, 2<sup>e</sup> éd., 1971, pp. 418-423.
41. HAMELIN, Jean et GARON, André, « La vie politique au Québec de 1956 à 1966 », dans : Vincent LEMIEUX, (éd.), *Quatre élections provinciales au Québec, 1956-1966*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1969, pp. 3-26.
42. HAMELIN, Jean et HAMELIN, Marcel, *Les moeurs électorales dans le Québec de 1791 à nos jours*, Montréal, Éditions du jour, 1962. (« L'Histoire vivante ».)
43. HAMELIN, Jean, LETARTE, Jacques et HAMELIN, Marcel, « Les élections provinciales dans le Québec », *Cahiers de géographie de Québec*, IV, 7, octobre 1959-mars 1960, pp. 5-207.
44. HAMILTON, Richard et PINARD, Maurice, « Le scrutin du 30 octobre. Les leçons d'un sondage pré-électoral », *Le Devoir*, 29 janvier 1973, p. 5.
45. ——— « The Bases of Parti Québécois Support in Recent Quebec Elections », *Canadian Journal of Political Science*, IX, 1, mars 1976, pp. 3-36.
46. HÉROUX, Jacques, « Au Québec. Les élections partielles depuis 1945 », *Le Devoir*, 24 octobre 1972, p. 5.
47. IRVINE, William P., « An Analysis of Voting Shifts in Quebec », dans : John MEISEL, (ed.), *Papers on the 1962 Election*, Toronto, University of Toronto Press, 1964, pp. 129-143.
48. ——— « Recruitment to Nationalism : New Politics or Normal Politics », *Canadian Journal of Political Science*, V, 4, décembre 1972, pp. 503-520.
49. JENSON, Jane et REGENSTREIF, Peter, « Some Dimensions of Partisan Choice in Quebec, 1969 », *Canadian Journal of Political Science*, III, 2, juin 1970, pp. 308-317.
50. LAMOTHE, Pierre et DESJARDINS, Jean, « Les quotidiens montréalais et l'élection d'avril 1970 : analyse de contenu », dans : Daniel LATOUCHE, Guy LORD et Jean-Guy VAILLANCOURT, (éds), *Le processus électoral au Québec : les élections provinciales de 1970 et 1973*, Montréal, Hurtubise HMH, 1976, pp. 111-125. (« Cahiers du Québec : science politique ».)
51. LATOUCHE, Daniel, « Les tiers-partis, des trouble-fête ? », *Socialisme* 66, 9-10, octobre-décembre 1966, pp. 119-137.

52. \_\_\_\_\_ « Anti-séparatisme et messianisme au Québec depuis 1960 », *Revue canadienne de science politique*, III, 4, décembre 1970, pp. 559-578.
53. \_\_\_\_\_ « The Independence Option : Ideological and Empirical Elements », dans : Dale C. THOMPSON, (ed.), *Quebec Society and Politics : Views from the Inside*, Toronto, McClelland and Stewart Limited, 1973, pp. 179-196.
54. \_\_\_\_\_ « Deux élections québécoises plus tard. Le salut du PQ : une percée chez les fédéralistes », *Le Devoir*, 14, novembre 1974, p. 5.
55. « Le Québec et l'Amérique du Nord : Une comparaison à partir d'un scénario », *Choix (Le nationalisme québécois à la croisée des chemins)*, 7, Québec, Université Laval, Centre québécois des relations internationales, 1975, pp. 92-126.
56. \_\_\_\_\_ « Le Parti québécois à la recherche du pouvoir », dans : Réjean PELLETIER, (éd.), *Partis politiques au Québec*, Montréal, Hurtubise HMH, 1976, pp. 117-142. (« Cahiers du Québec : science politique ».)
57. \_\_\_\_\_ « Le contenu thématique et l'orientation idéologique des programmes électoraux en 1973 », dans : Daniel LATOUCHE, Guy LORD et Jean-Guy VAILLANCOURT, (éds), *Le processus électoral au Québec : les élections provinciales de 1970 et 1973*, Montréal, Hurtubise HMH, 1976, pp. 127-149. (« Cahiers du Québec : science politique ».)
58. \_\_\_\_\_ « Réflexions sur l'avenir du Parti québécois », dans : Daniel LATOUCHE, Guy LORD et Jean-Guy VAILLANCOURT, (éds), *Le processus électoral au Québec : les élections provinciales de 1970 et 1973*, Montréal, Hurtubise HMH, 1976, pp. 265-278. (« Cahiers du Québec : science politique ».)
59. LATOUCHE, Daniel, LORD, Guy et VAILLANCOURT, Jean-Guy, (éds), *Le processus électoral au Québec : les élections provinciales de 1970 et 1973*, Montréal, Hurtubise HMH, 1976. (« Cahiers du Québec : science politique ».)
60. LEMIEUX, Vincent. « Les élections provinciales dans le comté de Lévis, de 1912 à 1960 », *Recherches sociographiques*, II, 3-4, juillet-décembre 1961, pp. 367-399.
61. \_\_\_\_\_ « Le législateur et le médiateur. Analyse d'une campagne électorale », *Recherches sociographiques*, III, 3, septembre-décembre 1962, pp. 331-345. (Reproduit dans : Vincent LEMIEUX, *Le quotient politique vrai. Le vote provincial et fédéral au Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1973, pp. 69-87.)
62. \_\_\_\_\_ « Deux langages qui retardent », *Cité libre*, nouvelle série, XIII, 51, novembre 1962, pp. 22-23. (Reproduit dans : Vincent LEMIEUX, *Le quotient politique vrai. Le vote provincial et fédéral au Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1973, pp. 89-92.)
63. \_\_\_\_\_ « Election in the Constituency of Levis », dans : John MEISEL, (ed.), *Papers on the 1962 Election*, Toronto, University of Toronto Press, 1964, pp. 33-52. (Reproduit en français dans : Vincent LEMIEUX, *Le quotient politique vrai. Le vote provincial et fédéral au Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1973, pp. 115-144.)
64. \_\_\_\_\_ « Les dimensions sociologiques du vote créditiste au Québec », *Recherches sociographiques*, VI, 2, mai-août 1965, pp. 181-195. (Reproduit dans : Vincent LEMIEUX, *Le quotient politique vrai. Le vote provincial et fédéral au Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1973, pp. 145-163.)
65. \_\_\_\_\_ « Réponse », (voir 92), *Recherches sociographiques*, VII, 3, septembre-décembre 1966, pp. 363-365.
66. \_\_\_\_\_ « Les effets imprévus de la carte et de la loi électorales nouvelles », *Socialisme 66*, 9-10, octobre-décembre 1966, pp. 107-118. (Repris en partie dans : Vincent LEMIEUX, *Le quotient politique vrai. Le vote provincial et fédéral au Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1973, pp. 251-268.)
67. \_\_\_\_\_ « L'analyse hiérarchique des résultats électoraux », *Revue canadienne de science politique*, I, 1, mars 1968, pp. 40-54. (Reproduit dans : Vincent LEMIEUX, *Le quotient politique vrai. Le vote provincial et fédéral au Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1973, pp. 167-191.)

68. ——— (éd.), *Quatre élections provinciales au Québec, 1956-1966*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1969.
69. ——— « Les plates-formes électorales des partis », dans : Vincent LEMIEUX, (éd.), *Quatre élections provinciales au Québec, 1956-1966*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, pp. 29-66.
70. ——— « Quatre décisions collectives », dans : Vincent LEMIEUX, (éd.), *Quatre élections provinciales au Québec, 1956-1966*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1969, pp. 197-220.
71. ——— « La composition des préférences partisans », *Revue canadienne de science politique*, II, 4, décembre 1969, pp. 397-418. (Reproduit dans : Vincent LEMIEUX, *Le quotient politique vrai. Le vote provincial et fédéral au Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1973, pp. 193-226.)
72. ——— « Le langage électoral », *Interprétation*, IV, 3, septembre 1970, pp. 107-115. (Reproduit dans : Vincent LEMIEUX, *Le quotient politique vrai. Le vote provincial et fédéral au Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1973, pp. 93-102.)
73. ——— *Parenté et politique. L'organisation sociale dans l'Île d'Orléans*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1971.
74. ——— « Les élections fédérales de 1957 à 1965 au Québec : une réinterprétation », *Revue canadienne de science politique*, IV, 3, septembre 1971, pp. 395-398.
75. ——— « Heaven Is Blue and Hell is Red », dans : Martin ROBIN, (ed.), *Canadian Provincial Politics. The Party Systems in the Ten Provinces*, Scarborough, Prentice-Hall of Canada, Ltd, 1972, pp. 262-289. (Reproduit en français dans : Vincent LEMIEUX, *Le quotient politique vrai. Le vote provincial et fédéral au Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1973, pp. 19-43.)
76. ——— *Le quotient politique vrai. Le vote provincial et fédéral au Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1973.
77. ——— « The Provincial Party System in Quebec », dans : Dale C. THOMPSON, (ed.), *Quebec Society and Politics : Views from the Inside*, Toronto, McClelland and Stewart Limited, 1973, pp. 99-118.
78. ——— « Positional Explanation of Aggregate Electoral Results in a Multiparty System », Communication présentée à une table ronde de l'Association internationale de science politique sur le thème : « Elections in Complex Societies », Kingston, Queen's University, 9-13 juin 1975.
79. ——— « Les partis provinciaux du Québec », dans : Réjean PELLETIER, (éd.), *Partis politiques au Québec*, Montréal, Hurtubise HMH, 1976, pp. 53-68. (« Cahiers du Québec : science politique ».)
80. ——— « Les positions des partis », dans : Réjean PELLETIER, (éd.), *Partis politiques au Québec*, Montréal, Hurtubise HMH, 1976, pp. 69-88. (« Cahiers du Québec : science politique ».)
81. LEMIEUX, Vincent, et BÉLANGER, André J., « Le nationalisme et les partis politiques », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, XXII, 4, mars 1969, pp. 551-563. (Reproduit dans : Vincent LEMIEUX, *Le quotient politique vrai. Le vote provincial et fédéral au Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1973, pp. 45-56.)
82. LEMIEUX, Vincent, et CRÊTE, Jean, « Les avantages d'une représentation proportionnelle modérée », *Le Devoir*, 9 mars 1971, p. 5. (Reproduit dans : Vincent LEMIEUX, *Le quotient politique vrai. Le vote provincial et fédéral au Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1973, pp. 269-274.)
83. LEMIEUX, Vincent, GILBERT, Marcel et BLAIS, André, *Une élection de réaligement. L'élection générale du 29 avril 1970 au Québec*, Montréal, Cahiers de cité libre, Éditions du jour, 1970.
84. LEMIEUX, Vincent et HUDON, Raymond, *Patronage et politique au Québec, 1944-1972*, Sillery, Les Éditions du Boréal Express, 1975.

85. LEMIEUX, Vincent et RENAUD, François, *Les partis dans la région de Québec*, Rapport de recherche, Québec, Département de science politique, Université Laval, 1970.
86. LÉVEILLÉE, Jacques, « Le comportement électoral des agriculteurs », dans : Daniel LATOUCHE, Guy LORD et Jean-Guy VAILLANCOURT, (éds), *Le processus électoral au Québec : les élections provinciales de 1970 et 1973*, Montréal, Hurtubise HMH, 1976, pp. 167-186. (« Cahiers du Québec : science politique ».)
87. LORD, Guy, FOURNIER, Pierre, VAILLANCOURT, Pauline et VAILLANCOURT, Jean-Guy, « La lutte électorale dans les circonscriptions de Saint-Jacques, Laurier et Ahuntsic en avril 1970 », dans : Daniel LATOUCHE, Guy LORD et Jean-Guy VAILLANCOURT, (éds), *Le processus électoral au Québec : les élections provinciales de 1970 et 1973*, Montréal, Hurtubise HMH, 1976, pp. 27-75.
88. LORD, Guy, LATOUCHE, Daniel et LACORNE, Denis, « Les organisateurs électoraux et autres travailleurs d'élections . . . », dans : Daniel LATOUCHE, Guy LORD et Jean-Guy VAILLANCOURT, (éds), *Le processus électoral au Québec : les élections provinciales de 1970 et 1973*, Montréal, Hurtubise HMH, 1976, pp. 77-81. (« Cahiers du Québec : science politique ».)
89. MURRAY, Vera, *La fonction tribunitienne et le Ralliement créditiste du Québec*, Thèse de maîtrise (science politique), Montréal, McGill University, 1975.
90. ——— *La culture politique du Parti québécois*, Rapport de recherche, Québec, Département de science politique, Université Laval, 1976 (actuellement chez l'éditeur).
91. PELLETIER, Réjean, (éd.), *Partis politiques au Québec*, Montréal, Hurtubise HMH, 1976. (« Cahiers du Québec : science politique ».)
92. PINARD, Maurice, « La faiblesse des Conservateurs et la montée du Crédit social en 1962 », *Recherches sociographiques*, VII, 3, septembre-décembre 1966, pp. 360-363.
93. ——— « One-Party Dominance and Third Parties », *The Canadian Journal of Economics and Political Science*, XXXIII, 3, août 1967, pp. 358-373.
94. ——— « Classes sociales et comportement électoral », dans : Vincent LEMIEUX, (éd.), *Quatre élections provinciales au Québec, 1956-1966*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1969, pp. 141-178.
95. ——— « La rationalité de l'électorat : le cas de 1962 », dans : Vincent LEMIEUX, (éd.), *Quatre élections provinciales au Québec, 1956-1966*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1969, pp. 179-195.
96. ——— « Working Class Politics : An Interpretation of the Quebec Case », *The Canadian Review of Sociology and Anthropology*, VII, 2, 1970, pp. 87-109.
97. ——— « The Ongoing Political Realignment in Quebec », dans : Dale C. THOMPSON, (éd.), *Quebec Society and Politics : Views from the Inside*, Toronto, McClelland and Stewart Limited, 1973, pp. 119-138.
98. ——— « Third Parties in Canada Revisited : A Rejoinder and Elaboration of the Theory of One-Party Dominance », *Canadian Journal of Political Science*, VI, 3, septembre 1973, pp. 439-460.
99. ——— *The Rise of a Third Party. A Study in Crisis Politics*, Montréal, McGill-Queen's University Press, (nouv. éd.) 1975.
100. ——— « La dualité des loyautés et les options constitutionnelles des Québécois francophones », *Choix (Le nationalisme québécois à la croisée des chemins)*, 7, Québec, Centre québécois des relations internationales, Université Laval, 1975, pp. 63-91.
101. ——— « La scission au sein du Ralliement créditiste et ses conséquences électorales », dans : Réjean PELLETIER, (éd.), *Partis politiques au Québec*, Montréal, Hurtubise HMH, 1976, pp. 167-196. (« Cahiers du Québec : science politique ».)
102. PINARD, Maurice et HAMILTON, Richard, « Separatism and the Polarization of the Quebec Electorate : The 1973 Provincial Election », Communication présentée au Congrès de la Canadian Sociology and Anthropology Association, Toronto, 25 août 1974.

103. QUINN, Herbert F., *The Union Nationale. A Study in Quebec Nationalism*, Toronto, University of Toronto Press, 1963.
104. Société de mathématique appliquée inc., *Évolution du Québec*, Montréal, 1966.
105. STEIN, Michael B., *The Dynamics of Right-Wing Protest : A Political Analysis of Social Credit in Quebec*, Toronto, University of Toronto Press, 1973.
106. TRUDEAU, Pierre Elliot, « Some Obstacles to Democracy in Quebec », *The Canadian Journal of Economics and Political Science*, XXIV, 3, août 1958, pp. 297-311.
107. WHITE, Graham, « One-Party Dominance and Third Parties : The Pinard Theory Reconsidered », *Canadian Journal of Political Science*, VI, 3, septembre 1973, pp. 399-421.

B) *Autres références dans le texte*

108. BERELSON, Bernard R., LAZARSFELD, Paul F. et MCPHEE, William N., *Voting. A Study of Opinion Formation in a Presidential Campaign*, Chicago, The University of Chicago Press, 1954.
109. BURDICK, Eugene et BRODBECK, Arthur J., (eds), *American Voting Behavior*, Glencoe, The Free Press, 1959.
110. BUTLER, David et STOKES, Donald, *Political Change in Britain. Forces Shaping Electoral Choice*, Middlesex, Penguin Books, 1969.
111. CAMPBELL, Angus, « A Study of Electoral Change », dans : Angus CAMPBELL, Philip E. CONVERSE, Warren E. MILLER et Donald E. STOKES, *Elections and the Political Order*, New-York, Wiley, 1966, chap. 3.
112. ——— « A Classification of the Presidential Elections », dans : Angus CAMPBELL, Philip E. CONVERSE, Warren E. MILLER et Donald E. STOKES, *Elections and the Political Order*, New-York, Wiley, 1966, chap. 4.
113. CAMPBELL, Angus, CONVERSE, Philip E., MILLER, Warren E. et STOKES, Donald E., *The American Voter*, New-York, Wiley, version abrégée, 1964.
114. CONVERSE, Philip E., « The Concept of a Normal Vote », dans : Angus CAMPBELL, Philip E. CONVERSE, Warren E. MILLER et Donald E. STOKES, *Elections and the Political Order*, New-York, Wiley, 1966, chap. 2.
115. ——— « Public Opinion and Voting Behavior », dans : Fred I. GREENSTEIN et Nelson W. POLSBY, (eds), *Nongovernmental Politics*, Handbook of Political Science, Livre 4, Meulo Park, Addison-Wesley, 1975, pp. 75-169.
116. LEYS, Colin, « Some Normative Aspects of Electoral Research », Communication présentée à une table ronde de l'Association internationale de science politique sur le thème : « Elections in Complex Societies », Kingston, Queen's University, 9-13 juin 1975.
117. MILLER, Warren E. et STOKES, Donald E., « Constituency Influence in Congress », dans : Angus CAMPBELL, Philip E. CONVERSE, Warren E. MILLER et Donald E. STOKES, *Elections and the Political Order*, New-York, Wiley, 1966, chap. 16.
118. PARSONS, Talcott, « 'Voting' and the Equilibrium of the American Political System », dans : Eugene BURDICK et Arthur J. BRODBECK, (eds), *American Voting Behavior*, Glencoe, The Free Press, 1959, pp. 80-120.
119. PRZEWORSKI, Adam, « Party Strategy, Political Ideology, and Class Voting », Communication présentée à une table ronde de l'Association internationale de science politique sur le thème : « Elections in Complex Societies », Kingston, Queen's University, 9-13 juin 1975.
120. ROKKAN, Stein, « Electoral Systems », dans : David L. SILLS, (ed.), *International Encyclopedia of the Social Sciences*, V, The Macmilland Company and the Free Press, pp. 6-21.



121. ROSSI, Peter H., « Four Landmarks in Voting Research », dans : Eugene BURDICK et Arthur J. BRODBECK, (eds), *American Voting Behavior*, Glencoe, The Free Press, 1959, pp. 5-54.
122. STOKES, Donald E., « Voting », dans : David E. SILLS, (ed.), *International Encyclopedia of the Social Sciences*, XVI, The Macmillan Company and The Free Press, 1968, pp. 387-395.

C) *Références diverses à des sondages récents sur les orientations partisanes des électeurs (et sur des questions s'y rattachant)*

123. *La Presse*, 18 avril 1970.
124. *La Presse*, 25 avril 1970.
125. *La Presse*, 15 juin 1974.
126. *La Presse*, 13-14 novembre 1974.
127. *Le Devoir*, 24-28 avril 1970.
128. *Le Devoir*, 8 juin 1973.
129. *Le Devoir*, 8 juin 1973.
130. *Le Devoir*, 15 juin 1973.
131. *Le Devoir*, 6 octobre 1973.
132. *Le Devoir*, 20 octobre 1973.
133. *Le Devoir*, 23 octobre 1973.
134. *Le Devoir*, 26 octobre 1973.
135. *Le Devoir*, 31 mars 1976.
136. *Le Devoir*, 22 avril 1976.
137. *Le Magazine Maclean*, IV, 6, juin 1964.
138. *Le Magazine Maclean*, III, 11, novembre 1963.
139. *Le Soleil*, 18 avril 1970.
140. *Le Soleil*, 20 octobre 1973.
141. *The Montreal Star*, 25 avril 1970.